

*Un communiqué riche en enseignements*

## L'engagement de l'USFP en matière de défense des droits sociaux est enraciné dans sa culture et son référentiel social-démocrate

° Le Bureau politique souligne le retour des sociétés humaines aux valeurs et principes de la social-démocratie que l'USFP a toujours défendus

° La crise du Covid-19 doit constituer un véritable point de départ pour des réformes structurelles des finances publiques et de la fiscalité

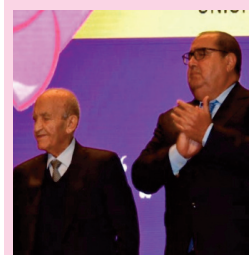
° La loi de Finances doit comporter une règle juridique interdisant à toute personne de bénéficier de plus d'une pension de retraite en provenance des finances publiques

° Le Bureau politique appelle à la nécessité d'interdire le cumul des salaires et des rémunérations dans les collectivités territoriales et professionnelles élues, les institutions constitutionnelles et administratives, et ce, afin de contribuer à la moralisation de la vie publique et à la lutte contre les pratiques négatives qui contreviennent aux principes de bonne gouvernance, de bonne gestion et de rationalisation des dépenses publiques



Pages 2-3-4-5

Les messages de condoléances affluent au siège de l'USFP



Page 6

Le « contact tracing » ou comment suivre le virus à la trace

33 nouveaux cas recensés mardi à 18h, pour 517 remissions



Page 7

Vendetta à la libyenne

30 migrants en situation irrégulière tués en représailles par la famille d'un trafiquant



Page 10

La CAF décidée à sauver la saison 2020 des compétitions interclubs

Un document révélant des dates pour la tenue du dernier carré de la Ligue des champions



Page 19

*Un communiqué riche en enseignements*

# L'engagement de l'USFP en matière de défense des droits sociaux est enraciné dans sa culture et son référentiel social-démocrate

Actualité



**L**e Bureau politique de l'USFP a tenu les 27 et 28 mai 2020 une réunion de toute importance au vu du contexte international, national ou de celui se rapportant particulièrement au parti. Réunion qui s'est également distinguée par son ordre du jour, par son message et par la qualité, le niveau des débats et les conclusions et décisions auxquelles ont abouti les différents débats.

Le Bureau politique a suivi l'exposé présenté par le Premier secrétaire, Driss Lachgar, et dans lequel il a commencé par rappeler l'impact de l'actuelle crise mondiale qui a démontré que les risques et dangers que l'humanité s'apprêtait à affronter et pour lesquels elle s'équipait pour se protéger ne sont pas les vrais risques et dangers ou, du moins, ils ne sont pas du genre à représenter une menace d'éradication pour l'humanité.

Celle-ci a besoin, de ce fait, d'un nouveau pacte international qui doit aller au-delà de la défense

“

**Retour des sociétés humaines aux valeurs et principes de la social-démocratie que l'USFP a toujours défendus**

des droits politiques, socioéconomiques ou culturels pour englober les droits de la planète et des générations montantes. Cette crise économique sera la plus grande qu'ait connue le monde durant les cent dernières années. Et cette introversion nécessaire en période de confinement sanitaire ne peut être permanente en raison de l'interconnexion qui caractérise aujourd'hui l'économie des pays, sachant que nous ne sommes pas tenus de choisir entre le libéralisme sauvage, d'un côté, et les politiques protectionnistes (chauvinistes), de l'autre.

S'agissant de la situation au Maroc, le Premier secrétaire a affirmé que notre pays a fait preuve de développement à travers les mesures prises, ajoutant que l'Etat marocain a assumé, sous la conduite de S.M le Roi, plus que jamais sa dimension sociale. Les initiatives prises par le Souverain dans le cadre des pré-

rogatives que lui confère la Constitution en tant qu'Amir Al-Mouminine, chef d'Etat, chef suprême et chef d'état-major général des Forces Armées Royales, se sont avérées nécessaires pour limiter la propagation du virus. Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ont veillé, pour leur part, à assumer leurs responsabilités et à tenir leurs engagements.

L'administration marocaine, dans toutes ses composantes, entre cadres et fonctionnaires, a démontré sa grande capacité d'adaptation et fait preuve d'abnégation et de dévouement dans l'accomplissement de ses tâches et missions. Cela aura eu pour effet de convaincre de la grande importance du secteur public et de son rôle, ce qui ne peut s'appliquer au secteur privé. Il est cependant sûr que la période à venir nécessite une continuité dans l'engagement à s'en tenir, d'une part, aux mesures



préventives et aux dispositions institutionnelles visant à limiter la propagation du virus et, d'autre part, à la préservation de cet esprit de solidarité qui a prévalu entre les différentes catégories sociales.

Le Premier secrétaire a également rappelé que la défense des droits sociaux des citoyens ne date pas de cette crise. C'est plutôt à un principe ancré dans notre culture et dans notre référentiel social-démocratique.

Ce que nous avons pleinement démontré dans la gestion de la chose publique et qui a, d'ailleurs, toujours fait partie de nos programmes électoraux et nous en avons fait un pilier de notre vision du nouveau modèle de développement. Cette pandémie serait un stimulant qui nous place face à nos responsabilités pour développer le secteur de la santé et tourner cette page qui ignore les anomalies de la carte sanitaire, le déficit en ressources humaines, la carence des moyens matériels et l'absence d'une couverture sociale globale. Une réalité qui n'est pas sans poser le problème de l'aide sociale directe, système du réseau de la protection sociale devant bénéficier aux couches nécessiteuses ou vulnérables.

Le confinement, a poursuivi le Premier secrétaire, a mis le système éducatif face à de nouveaux défis qui viennent s'ajouter à bien d'autres missions, comme l'enseignement à distance ou la recherche scientifique en rapport avec la pandémie et ses conséquences. C'est ce qui a mis en exergue, d'une part, la grande importance du système éducatif public et les limites des choix néo-libéraux, d'autre part.

Mises à part les voix dissonantes de quelques propriétaires d'établissements scolaires privés ainsi que l'inégalité des chances concernant l'accès à l'Internet et aux nouvelles technologies, il faut dire que le corps enseignant a été à la hauteur. Il convient de rappeler à ce propos notre conception, à l'USFP, du système éducatif que nous considérons comme étant le principal moyen d'éducation de la nation.

Pour cela, nous considérons la gratuité de l'enseignement comme étant un droit du peuple marocain, un engagement et un contrat de l'Etat avec la société. Nous insistons sur la nécessité d'avoir une justice numérique et linguistique en faveur de toutes les couches sociales du peuple marocain.

La suppression des disparités sociales passe par l'égalité des chances dans l'éducation pour permettre à tous d'obtenir les mêmes outils de connaissance de la même manière et par les mêmes moyens, tout en adoptant des programmes et des



### La crise du Covid-19 doit constituer un véritable point de départ pour des réformes structurelles des finances publiques et de la fiscalité

recours en vue d'acquiescer les outils de la pensée rationnelle et critique, et permettre à la nouvelle génération de disposer des moyens de s'impliquer dans la révolution scientifique d'aujourd'hui et de demain.

Comme nous sommes face à une crise économique unique en son genre, une crise touchant aussi bien l'offre que la demande, s'en sortir exige de notre pays de ne pas adopter une politique de relance économique traditionnelle qui se limite à injecter des fonds dans le système financier et à distribuer de l'aide aux entreprises affectées. Nous devons plutôt annoncer des ruptures définitives en ce qui concerne la gestion des finances publiques.

Parmi les mesures présentées par le Premier secrétaire, à propos des familles figure l'accélération de la mise en place du Registre national et de l'Agence nationale des registres afin de poursuivre l'opération d'aide sociale de manière directe au profit des catégories défavorisées qui vivent dans des situations de précarité.

Quant aux entreprises, il y a possibilité de racheter les dettes de certaines d'entre elles, voire de participer à leurs capitaux en vue d'alléger le poids des crédits sur leurs budgets et de leur permettre de continuer à investir et à embaucher et leur nationalisation intégrale ou partielle en vue de les protéger de la faillite.

Pour ce qui est du budget de l'Etat et de la gestion des réserves en devises, il convient de prendre des mesures pour limiter les importations des produits de luxe et de réviser les conventions de libre-échange qui affectent les opérateurs économiques marocains vu la situation de la balance des paie-

ments et l'aggravation de son déficit en raison de la régression de la valeur des exportations par rapport aux importations et du recul prévu quant aux revenus drainés par le tourisme, les transferts des Marocains du monde, ainsi que la régression des investissements étrangers. Ce qui augure d'un choc qui ne peut être atténué même pas par une baisse de la facture énergétique.

Partant de là, le Premier secrétaire a indiqué que l'adoption d'une politique budgétaire juste et équilibrée est une nécessité vitale dans le Maroc post-corona afin que l'on soit prêt à faire face aux prochaines crises, efficacement et avec le moindre coût sur les finances publiques et pour que notre politique économique puisse avoir l'effet escompté. La crise a montré les limites du phénomène du « bricolage » et a apporté une réponse à tous ceux qui s'interrogeaient sur l'intérêt de s'acquiescer des impôts ou de l'enregistrement des travailleurs dans les caisses de prévoyance sociale.

La petite et moyenne entreprise doit être au centre des politiques monétaires et des stratégies sectorielles. Pour la développer, la protéger et augmenter sa capacité concurrentielle de sorte à ce qu'elle puisse garantir des postes d'emploi, satisfaire les demandes du marché intérieur et s'orienter, par la suite, vers l'export.

L'encouragement du capital national producteur, embaucheur et créateur, exige de couper court totalement avec l'économie de rente, de spéculation, de monopole et d'autres formes de gain rapide engendrant l'enrichissement d'une minorité mais ne créant aucune valeur ajoutée pour la nation et le citoyen.

La société moderne et solidaire à laquelle nous aspirons n'est pas seulement solidaire ici et maintenant, mais elle l'est une génération après l'autre.

Le Premier secrétaire a, par ailleurs, affirmé que l'économie verte constitue l'un des piliers essentiels sur lesquels on pourrait baser notre modèle de développement. De là, on a besoin d'une vision globale de toute la politique nationale à même de permettre un développement pérenne qui protégerait le capital naturel et garantirait une vie digne aux citoyens où qu'ils soient sur le territoire national, particulièrement les habitants des zones isolées, les montagnes, les oasis et les nomades.

Nous ne demandons pas la mise en œuvre des plans clé en main des organisations internationales, mais nous espérons que la créativité marocaine fera montre, à nouveau, de ses talents et que le capital national - stimulé par l'Etat - fera progresser certaines expériences embryonnaires à un niveau aussi important qu'efficace, à même d'améliorer le

mode de vie, de créer les opportunités d'emploi et de réduire la pauvreté et l'exode rural.

Nous proposons à ce que l'entame d'une économie verte se fasse à travers le secteur agricole et ce, en encourageant les cultures organiques, en soutenant les petits agriculteurs, en leur attribuant des terres et en leur fournissant le financement et l'accompagnement technique.

En se basant sur ce qui a été avancé, le Premier secrétaire a estimé qu'il urge de soumettre au Parlement le projet de loi de Finances rectificative 2020 et de commencer à préparer les scénarii du projet de loi de Finances 2021. Nous sommes dans une course permanente avec le temps pour gérer cette crise et ses répercussions, du fait que toute injection de fonds ne doit pas être considérée comme un chèque en blanc de l'Etat aux employeurs. C'est tout le contraire. Le gouvernement est appelé à intensifier les moyens de contrôle et de suivi et à jouer son rôle en soumettant au Parlement des rapports périodiques sur la gestion de la pandémie et ses répercussions, et sur l'usage fait de chaque dirham dépensé par le budget général de l'Etat ou par le Fonds Covid-19.

Par la suite, le Premier secrétaire a traité de la situation des femmes dans le contexte de cette pandémie et de la crise qu'elle a engendrée. Il a confirmé, à ce propos, que la mise en place d'une société moderne, rationnelle et responsable englobant toutes les potentialités est une question vitale pour notre pays.

Un état des lieux initial des conséquences de la pandémie à travers le monde a montré (ce qui était prévu) que les femmes et les filles souffraient beaucoup plus des inconvénients du confinement. Et ce, que ce soit sur le plan économique (elles sont davantage représentées dans le secteur informel), ou sur le plan social (elles subissent plus de pression en veillant sur l'équilibre familial, sur le suivi de la scolarité des enfants et sur les besoins du foyer), soit sur le plan sanitaire (déterioration des services de santé générale).

Il a été remarqué une forte augmentation de la violence domestique en général et particulièrement de la brutalité contre les femmes et les enfants. Le Premier secrétaire a demandé à garantir la vie et la santé des femmes marocaines et à mobiliser les moyens de la police, ceux du Parquet général et ceux des associations de protection des femmes afin d'éviter les tragédies.

Dans les conditions de confinement, les femmes ne peuvent pas quitter le domicile ni chercher refuge auprès de qui que ce soit. Raison pour laquelle les centres

►► d'écoute doivent être renforcés, de même qu'il faut assurer des lieux d'hébergement des femmes violentées en dehors du domicile conjugal (hôtels vacants, par exemple). Une fois sortis de cette situation de confinement, il urge de se pencher sur la révision des dispositions et des lois qui touchent aux femmes, et ce en harmonie avec la Constitution, notamment l'article 19.

En ce qui concerne les réseaux de protection sociale, le gouvernement est appelé à ce que les femmes bénéficient de l'aide à l'instar des hommes afin qu'elles puissent préserver leur dignité et l'équilibre de leur famille.

Au sujet du volet institutionnel, le Premier secrétaire a appelé à la bonne opérationnalisation de l'autonomie du pouvoir judiciaire au service du citoyen, du droit et du développement, à accélérer la digitalisation de l'administration des tribunaux et à arrêter de précipiter le traitement des dossiers soumis à la justice comme on le constate actuellement dans certains tribunaux, ce qui porte atteinte au droit du citoyen pour un procès équitable.

Nous appelons également à activer les décisions et les dispositions relatives à la numérisation de l'administration publique dans l'objectif de généraliser et d'améliorer les services primordiaux en faveur du citoyen et de l'entreprise. L'effort de numérisation ne doit pas omettre de prendre en compte les personnes incapables de remplir leurs demandes administratives en ligne et qui recourront à la voie traditionnelle. L'effort de la digitalisation ne doit pas se transformer en un facteur d'élimination.

En dernier lieu, le Premier secrétaire a insisté sur la nécessité de se montrer vigilants, au sein du parti, de veiller à être au fait des changements en cours, d'investir la dynamique partisane reflétée par notre initiative d'ouverture, de réconciliation et de climat positif créée à travers la consolidation du dialogue interne et le ralliement des cadres et des compétences de la gauche. Notre parti a pu mettre en œuvre les résolutions organisationnelles adoptées, que ce soit au niveau des organes régionaux, provinciaux et locaux ou celui des organisations et des secteurs parallèles.

Pour cela, l'ensemble des organes du parti, sur les plans régional, provincial et local, en plus de tous les secteurs professionnels, sont tenus de s'adapter dans leur action aux circonstances actuelles et de communiquer à distance afin de garantir la poursuite de la mobilisation des militantes et militants.

Dans leur intervention, les membres du Bureau politique se sont félicités de l'ambiance positive de la

**“**

**La loi de Finances doit comporter une règle juridique interdisant à toute personne de bénéficier de plus d'une pension de retraite en provenance des finances publiques**

réunion, évoquant, par là même, la période difficile que traverse le Maroc et l'humanité tout entière et la responsabilité historique qui nous incombe en vue de servir notre pays.

Partant de l'évaluation de la situation actuelle, les membres du Bureau politique ont unanimement souligné que la pandémie a changé les priorités du monde et a permis d'établir une ligne de démarcation entre les forces intellectuelles et politiques qui mettent l'homme au centre de leurs préoccupations et celles qui l'écrasent sous le joug du capitalisme sauvage. Ils ont également souligné le retour des sociétés humaines aux valeurs et principes de la social-démocratie que notre parti a toujours défendus, ainsi que la carence terrible de toutes les tendances aliénantes qui déprécient l'homme, qu'elles soient populistes, mercantilistes ou religieuses entravant la créativité humaine sur les plans de la science, des valeurs et de la culture.

Les intervenants ont convenu à l'unanimité que l'effondrement économique et la récession générale du cycle de production planent comme un couperet sur notre réalité collective quotidienne, pèsent sur tous les aspects de la vie nationale et occupent toutes les institutions, quelle que soit leur nature et le degré de leur implication dans les affaires publiques. Ils ont touché les familles et les individus, ainsi que les collectivités territoriales et les secteurs des services, toutes activités confondues.

Les intervenants ont souligné que si notre pays a pu, en peu de temps et par une approche proac-

tive exemplaire, fédérer ses énergies et ses forces vives pour faire face à la pandémie, cela est dû à des facteurs principaux dont notamment :

- La force historique, religieuse, institutionnelle, constitutionnelle, matérielle et spirituelle de l'institution monarchique ; le pouvoir charismatique de S.M le Roi, Commandeur des croyants, chef d'état-major général des FAR, représentant de la nation et garant du bon fonctionnement des institutions ; et sa capacité à transformer les aspirations populaires en une force de mobilisation cohérente et harmonieuse qui a constitué une base solide pour faire face à la pandémie.

- Le soutien populaire comme une continuation des constantes marocaines basées sur l'unité et la cohésion aux moments historiques décisifs, avec tout ce qu'exige cette situation de renouvellement de l'esprit de symbiose entre le sommet et la base dont les tentatives objectives ou artificielles qui ont visé le pays n'ont pu éroder la force et la quintessence qui constituent une soupape de sécurité historique qui se renouvelle dans les moments d'adversité.

- Et parce que l'unité n'est pas seulement un slogan politique, une humeur électorale, une mesure d'urgence ou un arrangement institutionnel, mais une constante structurelle dans l'entité marocaine qui s'exprime dans chaque révolution renouvelée du Roi et du peuple pour affronter toutes les circonstances difficiles telle que la crise sanitaire actuelle qui a secoué le monde entier, et dont personne ne peut mesurer jusqu'à maintenant les effets et les répercussions...

- Les valeurs de don de soi et d'altruisme et la glorification des valeurs du volontariat et du regroupement avec la noblesse collective manifestée par les forces laborieuses et les «soldats» de l'action sur le terrain tels que le personnel de la santé, les agents de la sécurité, de l'armée, des forces auxiliaires, les cadres de l'administration territoriale, les éboueurs et les marchands, ainsi que tous les groupes sociaux qui ont agi avec un esprit d'unité, exprimant par là un fort élan national et un courage moral que les peurs induites par la crise sanitaire n'ont pas pu infléchir.

Par conséquent, ce capital important et historique ne peut être soumis à des surenchères politiques et à des calculs rentiers et électoralistes, maintenant ou à l'avenir, pour quiconque qui souhaiterait convertir ce bilan collectif de la nation en un bilan politique exclusif pour lui ou pour ses partisans.

Les débats des membres du Bureau politique ont conclu que l'ampleur de la crise qui frappe le monde

et ses répercussions s'étendent au Maroc, étant donné le degré d'interdépendance entre notre économie et l'économie mondiale, ainsi que les éléments de fragilité structurelle de notre tissu national, économique, social et sanitaire, ce qui indique que nous avons besoin de ce qui suit :

Sur le plan économique, le Bureau politique a considéré que la loi de Finances rectificative pourrait constituer une occasion pour affirmer la nécessité d'un effort national collectif visant à rompre avec les précédentes approches en matière de préparation des lois de Finances, ainsi que la nécessité pour toutes les forces vives du pays d'être impliquées dans son élaboration et sa traduction en des réponses précises, complètes et efficaces, tout d'abord en vue de limiter l'impact de la pandémie et de définir le programme de levée du confinement sanitaire et ce en vue de mettre en place, par la suite, un plan de relance économique qui servira le développement social, la stabilité et la paix sociale. Aussi, la loi de Finances rectificative de 2021 devrait constituer un véritable point de départ pour des réformes structurelles des finances publiques et du système fiscal, sachant qu'un certain nombre de résultats du débat national sur la fiscalité se trouve dépassé à la lumière de la crise actuelle.

Conformément au principe de la solidarité sociétale, le Bureau politique a appelé à intégrer dans la loi de Finance une règle juridique interdisant à toute personne de bénéficier de plus d'une pension de retraite en provenance des finances publiques.

Le Bureau politique a rappelé la nécessité d'interdire le cumul des salaires et des rémunérations dans les collectivités territoriales et professionnelles élues, les institutions constitutionnelles et administratives, et ce, afin de contribuer à la moralisation de la vie publique et à la lutte contre les pratiques négatives qui contreviennent aux principes de bonne gouvernance, de bonne gestion et de rationalisation des dépenses publiques.

Le Bureau politique a mis l'accent sur la nécessité d'activer les instances de gouvernance chargées de la lutte contre la corruption en raison des rôles qu'ils devraient jouer pour faire face à ces phénomènes qui coûtent cher à l'économie marocaine.

Le Bureau politique a appelé à prendre compte des données de la situation actuelle, lesquelles données constituent une banque d'informations sur la situation économique et sociale du pays et démontrent des faits horribles en matière de précarité de l'économie et de faiblesses dues notamment à la prépondérance de l'informel. Cela exige ►►



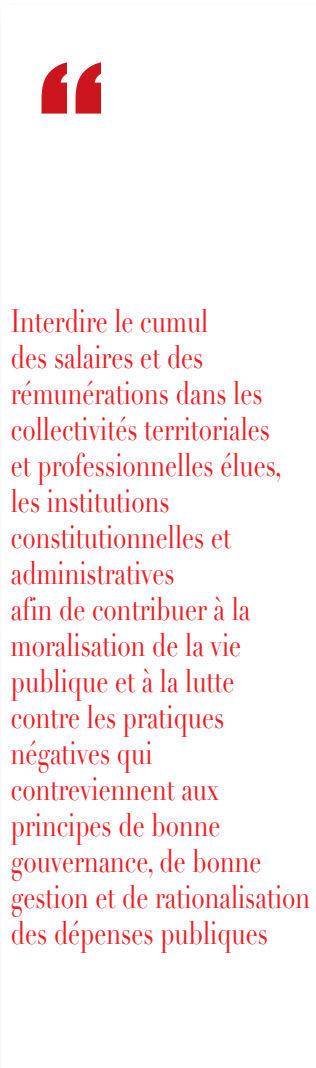
►► une révolution dans l'approche à adopter pour surmonter la situation actuelle et la précarité, tout en affirmant qu'il est temps d'opérationnaliser le Registre social unique tant attendu.

Le Bureau politique considère que le dialogue social, tel qu'il a été pratiqué et exigé par les forces ouvrières, et comme stipulé par les discours Royaux dans des contextes précédents, devrait être fondamental dans tout débat public futur sur les mesures à prendre. Cela renforce le pouvoir de négociation des syndicats nationaux et encourage une large coordination et la production d'une littérature syndicale unifiée permettant d'améliorer leur position dans les négociations et garantissant socialement- les résultats du débat public dirigé par le gouvernement.

L'esprit d'unité nationale, les principes de solidarité collective et la garantie de la capacité de l'Etat à sauvegarder les droits acquis nécessitent une participation forte et claire et une mobilisation du capital national et des grandes fortunes en vue de protéger les capacités d'intervention de l'Etat via l'instauration d'un impôt sur la fortune qui constituera – financièrement parlant – une réserve supplémentaire qui s'ajoutera aux ressources de l'Etat (compte tenu de la diminution des recettes à cause de la pandémie) - et moralement parlant- une expression d'un engagement conscient et efficace pour garantir les conditions d'émergence de l'Etat protecteur, considéré comme la pierre angulaire de tout modèle de développement.

La crise de Covid-19 constitue un tournant majeur et historique de la civilisation humaine et un changement de l'essence de la présence de l'homme dans le travail, la communication sociale, l'éducation et la formation. Notre pays ne peut, donc, pas être une île isolée dans cette énorme transformation de la vie. Il doit plutôt faire partie de la révolution numérique et du développement technologique pour sortir des vulnérabilités structurelles qui caractérisent nombre de ses secteurs, notamment l'éducation, la recherche scientifique, la justice et d'autres. Il doit également porter une forte attention à la recherche scientifique dans tous les domaines dont ceux de la biomédecine et de l'intelligence artificielle, car ils produisent de la plus-value, financièrement et moralement, et ouvrent des perspectives importantes.

Sur le plan social, le Bureau politique considère que l'effort de l'Etat sera sa force et sa raison d'être. Un Etat juste et fort que nous avons toujours réclamé au sein de l'USFP et dont on a fait le grand axe de notre nouveau modèle de développement. Il s'agit d'un Etat qui garantit une répartition équitable



des richesses et des services publics. En conséquence, le Bureau politique, qui salue tous ceux qui travaillent dans le secteur public, dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation, de la sécurité, de la protection civile, et les autorités locales, entre autres, considère que la réhabilitation du secteur public est une priorité absolue qui passe par le renforcement de ses ressources humaines et financières. Le Bureau politique appelle également à mettre en place des récompenses pour tous ceux qui travaillent sur le terrain, en guise de remerciement et de reconnaissance de leurs efforts.

Le BP souligne, par ailleurs, la nécessité de réduire les dépenses de gestion et de renoncer aux aspects du luxe pour pouvoir garantir des ressources et de les investir dans les services publics, afin de répondre aux demandes, de plus en plus évidentes des catégories les plus vulnérables ou en voie de le devenir.

Le Bureau politique salue l'engagement ferme, responsable et impartial de tous les responsables ittihadis aux niveaux local, régional et national, et leur contribution à la généralisation des fruits de l'effort

national en matière de soutien et d'assistance sociale et en garantissant des conditions de protection et de prévention de l'épidémie.

Le Bureau politique met également en lumière l'abnégation des parlementaires et des élus communaux ittihadis en ce qui concerne la proximité, la présence et les processus de suivi, ainsi que leur engagement à répondre aux besoins de la société, aux côtés de tous les partenaires institutionnels dans la gestion de l'épidémie.

Compte tenu de la prolongation de la période de confinement et en l'absence d'une date précise de réouverture des frontières, le Bureau politique appelle le gouvernement à intervenir d'urgence afin de rapatrier les Marocains bloqués à l'étranger pour qu'ils puissent enfin retrouver leurs familles.

Après de longues discussions sur les différents projets de loi qui constituent une nécessité pour la mise en œuvre de la Constitution, le Bureau politique exprime son rejet de tous les projets et propositions de loi qui sont en contradiction avec les valeurs de l'USFP; des valeurs pour lesquelles le parti a toujours milité depuis les différentes institutions, exécutives et législatives.

Le BP exprime, par ailleurs, son opposition à toute violation des droits d'expression et de pensée et toute régression en matière d'initiatives civiles et sociétales, en particulier celles liées à la liberté d'expression et aux droits des citoyens dans le choix et la construction des convictions, que ce soit dans la vie quotidienne ou en ce qui concerne la consommation.

Le Bureau politique salue l'esprit qui règne parmi tous les Ittihadis et toutes les instances organisationnelles qui militent activement et en conformité avec les acquis de l'histoire glorieuse du parti de la Rose.

Le BP estime, d'autre part, que le fait de se baser sur les référentiels modernistes et progressistes de l'USFP a toujours été une composante importante de la charte morale du parti. Ces référentiels, en plus d'être une boussole pour l'accomplissement des obligations de militantisme de tous les Ittihadis, sont indispensables pour tous ceux qui effectuent une quelconque mission sur les différents fronts : gouvernemental, parlementaire, institutionnel, syndical et associatif.

Partant de cette règle de principe, le Bureau politique exprime son rejet total de tout projet visant l'encadrement des réseaux sociaux qui comporterait des violations des droits de l'Homme et affecterait la liberté d'opinion et d'expression. Dans ce sens, il recommande aux parlementaires Ittihadis de se référer au référentiel du parti lors des discussions de tous les projets et pro-

positions de lois.

D'autre part, le BP regrette profondément les agissements irresponsables, parfois suspects, d'une certaine partie de la majorité qui laisse entendre aux citoyens que le pouvoir exécutif n'est qu'une sorte d'arène pour le règlement des comptes politiques et que la gestion des affaires de l'Etat participe de la théorie du complot. Ce qui pourrait affaiblir la crédibilité requise dans un organe constitutionnel de l'Etat, surtout dans une telle conjoncture où il a extrêmement besoin de toutes ses armes pour faire face aux difficultés inhérentes à la pandémie.

Le Bureau politique renouvelle, encore une fois, l'appel à un dialogue approfondi avec les organisations politiques, majorité et opposition confondues, afin de remédier aux déséquilibres du processus de représentation et de renforcer la probité du processus électoral et appelle le Conseil national des droits de l'Homme et l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de lutte contre la corruption à contribuer aux réformes électorales attendues et à contrôler la transparence des processus électoraux, conformément aux responsabilités qui leur incombent d'un point de vue constitutionnel et juridique.

En conclusion, le BP loue le contenu de la plateforme du Premier secrétaire et exprime sa fierté pour son adoption comme document de l'Internationale socialiste et de l'Alliance progressiste, tout en la considérant comme une réelle valeur ajoutée qui vient se joindre aux différentes contributions de l'USFP dans toutes les étapes cruciales vécues par l'humanité. Le Bureau politique précise qu'il adopte son contenu après l'avoir enrichi de contributions de l'intérieur et de l'extérieur du parti.

Le Bureau politique renouvelle, d'autre part, l'appel à tous les militants pour se rassembler autour de leur parti et de mettre en œuvre les programmes établis lors de leurs précédentes rencontres nationales et régionales, mais également pour accélérer la programmation des réunions régionales organisationnelles, afin de mettre en œuvre les décisions prises dans les différents organes décisionnels, notamment le dernier Conseil national, en plus des récentes initiatives annoncées en matière d'ouverture et de réconciliation, ainsi que des mesures adoptées lors de la réunion des secrétaires régionaux et provinciaux. Tout cela doit se faire en adhérant à l'information des aspects de la vie partisane, en lançant différents débats à travers les différentes plateformes de communication et en organisant des forums socialistes dans toutes les régions et provinces.

# Les messages de condoléances affluent au siège de l'USFP

Suite à la disparition de Si Abderrahmane El Youssoufi, de nombreux hommes politiques, marocains et étrangers, syndicats, universités et acteurs de la société civile ont tenu à adresser des messages de condoléances au Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar. «Nous avons appris, au sein de l'Association des parlementaires pour Al-Qods, avec une profonde tristesse et une grande affliction le décès du grand militant, Maître Abderrahmane El Youssoufi que Dieu ait son âme», a souligné l'association dans un message adressé au Premier secrétaire. «C'était un grand homme qui a occupé plusieurs fonctions durant sa vie, notamment celle de Premier ministre du Royaume du Maroc. Il est également l'un des fondateurs de l'Organisation arabe des droits de l'Homme et il a eu de grandes contributions dans la défense des causes arabo-musulmanes et des causes humanitaires justes, notamment celle du peuple palestinien et sa lutte pour l'établissement d'un Etat indépendant avec Al-Qods comme capitales», lit-on dans ledit message. «En ces circonstances douloureuses, la direction de l'Association des parlementaires pour Al-Qods présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à tous les Marocains et à toute la classe politique marocaine, en particulier les leaders de l'USFP», conclut l'association.

«Nous avons appris avec un immense chagrin la disparition de Si Abderrahmane El Youssoufi», lit-on dans un message du syndicat indépendant des fonctionnaires de la Chambre des représentants. «Nous

considérons, au sein du syndicat, que le Maroc a perdu un grand homme d'Etat, un serviteur exemplaire du Royaume du Maroc et du peuple marocain», précise-t-on. Et d'ajouter : «Si Abderrahmane était un nationaliste sincère qui a résisté et combattu pour la liberté et l'indépendance de son pays et l'un des hommes les plus en vue des mouvements populaires de libération au Maghreb, en Afrique et dans le monde».

Pour sa part, Ahmed Osman, ex-Premier ministre et ancien président du RNI, a déclaré qu'il a appris le décès d'Abderrahmane El Youssoufi avec beaucoup de chagrin. «J'ai perdu un frère qui était un symbole du nationalisme marocain sincère. Je suis très fier de la relation qui me liait à lui, en tant que personne, en tant que Premier secrétaire d'un grand parti politique mais également en tant que Premier ministre à la tête du gouvernement d'Alternance, auquel notre parti avait pris part», explique Ahmed Osman. Et de préciser : «Avec la perte d'El Youssoufi, nous avons perdu un fervent défenseur des droits de l'Homme et un grand militant politique qui a contribué à l'édification du processus démocratique dans notre cher pays». «Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde», conclut l'ex-président de la Chambre des représentants.

De son côté, le président de l'Association d'amitié Maroc-Russie écrit dans un message adressé à Driss Lachgar : «En ces douloureuses circonstances, je tiens à vous présenter et à l'ensemble des Ittihadi(e)s, ainsi qu'à la petite et à la grande familles du regretté mes sincères condoléances». «Nous avons perdu un



homme qui a su concilier son action politique avec la défense des droits de l'Homme aussi bien au Maroc qu'au niveau régional et international», ajoute-t-il.

«Abderrahmane El Youssoufi a déployé d'incalculables efforts pour la démocratisation et la modernisation de son pays», estime, pour sa part, Mustapha El Ghachi, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Tétouan. «Homme aux principes inébranlables et d'une humilité hors pair, le défunt bénéficiait d'une notoriété internationale et du respect profond du peuple marocain», souligne-t-il.

On notera également, entre autres, les messages du chef du gouvernement Saâdine El Othmani, de Nizar Baraka, secrétaire général du

Parti de l'Istiqlal, Mohamed Sajid, secrétaire général du PPS, Aziz Akhennouch, président du RNI, Abdellatif Ouahbi, secrétaire général du PAM, Slimane El Amrani, secrétaire général adjoint du PJD, Mustapha Benali, secrétaire général du FFD, et ceux des ministres Abdelouafi Lafit, Mohamed Amkraz et Saïd Amzazi, ainsi que ceux des ex-ministres Hassan Abyaba, Najib Zerouali, Chakib Benmoussa, Mohamed Machouri, Bensalem Himmich, Taoufik Hjira. En plus de Abdallah Boussouf, secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, Mohamed Fedili, parlementaire et membre du bureau politique du Mouvement populaire, Abbas El Fassi, ex-Premier ministre et ex-secrétaire général du parti de l'Istiqlal,

José Luis Ábalos, ministre dans le gouvernement espagnol et leader au sein du PSOE, David Fischer, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Jamal Choubki, ambassadeur de la Palestine, Mohamed Benayad, ambassadeur de la République de Tunisie, María del Pilar Gómez Valderrama, ambassadrice de la République de Colombie, Abdelhadi Lahouij, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale dans le gouvernement libyen, Saïd El Asbahi, ambassadeur de la République du Yémen, Jamil Ennamri, secrétaire général du parti démocratique et social jordanien, Abid Briki, secrétaire général du Mouvement Tunisie en avant et Taeb Bekkouch, secrétaire général de l'UMA.

M.O

## Condoléances de l'UPR mauritanien suite au décès de Si Abderrahmane

Suite au décès de l'ancien Premier ministre marocain, Abderrahmane El Youssoufi, le président du parti de l'Union pour la République, Sidi Mohamed Ould Taleb Amar, a adressé, vendredi, le message de condoléances suivant au Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Driss Lachgar :

« Nous avons appris avec regret et grande consternation la nouvelle du décès de la grande figure politique, l'ancien Premier ministre du Royaume du Maroc, Abderrahmane El Youssoufi après une longue maladie.

A cette occasion, je présente mes sincères condoléances à tous les membres de la famille du défunt, aux leaders et militants de l'Union socialiste des forces populaires et à tous les citoyens du Royaume marocain frère pour cette perte douloureuse.

Nous implorons Allah le Tout-Puissant d'accueillir le défunt avec les prophètes, les martyrs et les vertueux en son Saint Paradis.

Il est réputé par ses grands sacrifices pour la défense de ses convictions, sa ligne politique et idéologique, les questions de sa patrie et les nobles causes dans le monde.



Nous souhaitons qu'Allah prodigue à sa famille et ses proches plus de courage en cette douloureuse circonstance.

Le défunt Abderrahmane El Youssoufi n'était pas un simple politicien, c'était en revanche l'une des légendes de la culture et des médias, artisan du

journalisme responsable pendant la guerre de libération et l'un des brillants avocats de la région. Il a aussi sacrifié sa vie pour la défense des travailleurs et des opprimés. Sa mort est une perte pour tout le monde.

Nous sommes à Dieu et c'est à Lui nous retournons ».

Selon l'agence Wafa

### Abderrahmane El Youssoufi, l'un des plus ardents défenseurs de la cause palestinienne

Feu Abderrahmane El Youssoufi était l'un des plus ardents défenseurs de la cause palestinienne, qui a occupé une place de choix dans son action militante au Maroc et à l'étranger, écrit l'Agence de presse palestinienne (Wafa).

Abderrahmane El Youssoufi qui a tiré sa révérence dans la nuit de jeudi à vendredi à l'âge de 96 ans, entretenait des relations étroites avec les dirigeants de la révolution palestinienne et de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

L'agence a ajouté que le Royaume du Maroc vient de perdre un grand militant qui, en plus de son militantisme sur la scène politique marocaine, était l'un des éminents défenseurs des mouvements de libération et des causes justes des peuples.

Le gouvernement d'alternance dirigé par feu Abderrahmane El Youssoufi avait constitué le début d'une nouvelle ère dans la vie politique et démocratique du Maroc et de promotion de la réconciliation et du partenariat national, poursuit l'agence Wafa.

En dépit de sa retraite de la politique, il y a 16 ans, feu El Youssoufi a toujours occupé une place de choix sur la scène politique marocaine et fut considéré comme un nom qui prône l'union, un éminent défenseur des droits de l'Homme aux niveaux national et international et un politicien qui a contribué à l'institution de l'ère de la transition démocratique au Maroc, souligne notamment l'agence Wafa.



# Le “contact tracing” ou comment suivre le virus à la trace

La stratégie de « contact tracing » est un dispositif clé. Dans l'optique d'endiguer la progression de l'épidémie au Maroc, dont 33 nouveaux cas ont été recensés mardi à 18h, pour 517 rémissions, et éviter la formation de nouveaux foyers de contamination, le dépistage des cas positifs est un impératif non-négociable. L'objectif est on ne peut plus clair : casser les chaînes de transmission. Comment ? Lorsqu'on identifie un cas Covid-19, on doit l'isoler pour éviter qu'il ne transmette le virus. Puis, grâce à des outils numériques ou en enquêtant, on va tenter de retrouver tous les gens qu'il a pu infecter. Une fois identifiés, on leur demandera à leur tour de s'isoler, se faire dépister, et s'ils sont positifs, on recommence. Classique pour lutter contre les épidémies infectieuses, le traçage de contact n'a, en revanche, jamais été utilisé pour des crises sanitaires d'une telle ampleur. Son efficacité face au nouveau coronavirus est encore à évaluer.

Il existe deux options pour concrétiser cette stratégie : le traçage de contact classique par des humains utilisé depuis plusieurs semaines sur le territoire national ou bien l'utilisation d'une application smartphone. Dans le premier cas, il s'agit de traceurs dont la mission est d'interroger les malades pour tenter d'identifier les contacts à risque qu'ils ont pu avoir. Dans le second, à savoir l'application smartphone «Wiqayatna» lancée le 1er juin et téléchargée plus de 100.000 fois sur le Playstore, ces contacts sont enregistrés automatiquement dès qu'ils ont lieu grâce à la technologie Bluetooth. On vous explique en détails.

## La méthode classique

Avant tout, pour assimiler ces systèmes de traçage, il est crucial de garder à l'esprit que le Covid-19 se manifeste différemment d'une personne à l'autre. Mais les scientifiques se sont accordés pour dire que généralement avant qu'une personne ne développe des symptômes, elle traverse une période de latence qui dure trois jours après l'infection lors de laquelle elle n'a aucun symptôme et n'est pas contagieuse, avant de pouvoir transmettre le virus sans le savoir pendant les quatrième et cinquième jours. A partir du 6ème, les symptômes font leur apparition. Dès lors, elle décide d'alerter les autorités sanitaires pour se faire dépister. Elle s'isole en attendant les résultats. Quand elle apprend qu'elle est

positive, le traçage de contact peut alors commencer.

En suivant la méthode classique, un traceur va se rendre à son chevet ou bien la joindre par téléphone pour l'interroger. Cela lui permettra de reconstituer son emploi du temps ainsi que la liste de toutes les personnes qu'elle a pu infecter, en s'intéressant à une période allant du jour même jusqu'à deux ou trois jours avant l'apparition des symptômes. Puis, le traceur contacte les personnes probablement infectées pour leur demander de se confiner tant qu'un test ne prouve pas qu'elles sont saines. Cette méthode demande la mobilisation d'importantes ressources humaines. Et bien évidemment, plus il y a de cas, plus il faudra de traceurs.

## L'application pour smartphone

Dans le cas où le traçage de contact a eu lieu par le biais de l'application pour smartphone, la personne infectée aura préalablement installé l'application. Une fois activée, le smartphone émettra constamment un signal Bluetooth contenant un identifiant unique. Si elle se tient à proximité d'une autre personne pendant une



**33 nouveaux cas ont été recensés mardi à 18h, pour 517 rémissions**



durée suffisamment longue, leurs téléphones enregistrent l'identifiant de l'autre. Du coup, lorsque la personne est testée positive, son identifiant est enregistré dans une base de données qui centralise les cas Covid-19. L'ensemble des smartphones équipés de l'appli ont la possibilité de surveiller régulièrement cette base de données. Mais pas que. Les contacts à risque qu'a eus la personne infectée lors des deux semaines écoulées apprennent de manière instantanée via leurs applications qu'ils ont été exposés à une personne porteuse du virus sans forcément savoir de qui il s'agit. Par conséquent, ils seront également invités à se confiner.

## Les failles des deux systèmes

Deux à trois jours, c'est la différence entre les deux systèmes de traçage. Une différence aux conséquences importantes. Ainsi, le traçage de contact via une application offre une réactivité capitale. Néanmoins, il a plusieurs failles en termes de rigidité notamment. D'abord, le téléphone ne jugera risqué et n'enregistrera un contact que s'il reste très proche suffisamment longtemps de son interlocuteur. Mais comme tout le monde sait, le virus peut se transmettre dans d'autres circonstances et dans des laps de temps très courts. Il suffit qu'une personne infectée éternue sur un collègue de travail avec lequel elle n'a discuté que deux minutes pour que l'application n'enregistre pas cette interaction. En outre, il n'est pas impossible que les personnes croisées ne soient pas équipées de l'application. Elles ne seront donc pas informées du fait qu'elles ont croisé une personne malade. Par conséquent, elles ne se confineront pas. Et si l'une d'entre elles contracte le virus, elle prolongera la chaîne de transmission.

Au Nord-Ouest de Londres, des scientifiques de l'Université d'Oxford ont estimé qu'il faudrait qu'au moins 60 à 70% de la population soient équipés de ce genre d'appli pour qu'elle soit efficace et que l'épidémie stagne. Un prérequis difficilement atteignable alors qu'en 2018, 75% des Marocains possédaient un smartphone

selon l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Et puis, on n'est pas sûr qu'ils sachent tous utiliser l'application en question. A l'inverse, avec la méthode classique, prévenir les contacts à risque croisés par la personne infectée ne dépend pas de l'installation de l'application. Théoriquement, il est possible de tous les retrouver. Malheureusement, cette méthode présente également des faiblesses, car toutes les informations obtenues par les traceurs proviennent de la personne infectée qui n'est pas infallible et encore moins omnisciente. Elle peut ne pas se souvenir de toutes les personnes qu'elle a croisées, volontairement ou pas. Un problème qui pourrait être résolu par la mémoire exhaustive d'une application et son utilisation à grande échelle.

## La protection de la vie privée

Vous l'aurez certainement compris, combiner la méthode de traçage classique et l'application Wiqayatna semble être la meilleure solution. Toutefois, se pose la question de la vie privée. Dans les deux méthodes, les citoyennes et citoyens consentent à confier aux autorités sanitaires des informations personnelles sur leur vie privée, comme l'emploi du temps et les personnes rencontrées. Pour ce qui est de l'application Wiqayatna, elle nous demandera a priori un renoncement minimal à notre vie privée car elle respecte plusieurs critères. D'abord, en utilisant uniquement la technologie Bluetooth, cela limite considérablement les données produites. Volontaires, ses utilisateurs seront connus par l'application seulement via des identifiants chiffrés et la seule donnée produite sera un historique de rencontres d'autres identifiants. Un moindre mal en comparaison aux informations données quotidiennement et sans le savoir à Facebook ou à Google (localisation, identité, relations, habitudes...). Puis, le fait de publier en source ouverte le code de l'application permet de s'assurer que tous ces critères sont respectés et qu'il n'existe pas de failles ou de pièges.

Chady Chaabi

# Le grand bazar

*Le casse-tête de la mise à niveau des souks hebdomadaires et des marchés de bétail mis en lumière*



**L**a pandémie du Covid-19 a révélé l'impératif de redoubler d'efforts pour la mise à niveau des souks hebdomadaires, abattoirs et marchés de gros, a affirmé lundi à Rabat le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Aziz Akhannouch.

Répondant à une question centrale à la Chambre des représentants, il a appelé les collectivités territoriales à coopérer avec le ministère de l'Agriculture afin de moderniser les marchés de gros, d'une importance capitale au regard des services rendus aux habitants.

Il a relevé à cet égard que la fermeture des marchés du bétail vise à préserver la santé des citoyens et à protéger le monde rural contre une éventuelle propagation de la pandémie du Covid-19, précisant que près de 70 marchés seront rouverts d'ici le 10 juin.

Le ministre a en outre souligné que son département travaille en étroite coordination avec le ministère de l'Intérieur, vu son expérience dans le traitement de ces problématiques, pour aller au-delà de l'étape actuelle, mettant l'accent à cet égard sur la stabilité progressive des prix du bétail.

Evoquant la fête de l'Aid Al Adha, il a mis en évidence les actions de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), permettant notamment la vaccination de 21 millions d'ovins et 2,5 millions de bovins jusqu'à présent. De même, quelque trois millions de têtes du cheptel ont été numérotées par l'office, une opération entamée le 22 avril et qui se poursuivra jusqu'à juillet.

Le responsable gouvernemental a, d'autre part, indiqué que le ministère de tutelle, en collaboration avec le ministère

de l'Intérieur, veille constamment au contrôle de l'organisation des marchés et du respect des mesures sanitaires pour limiter la propagation du Covid-19, notamment le port obligatoire du masque et la distanciation physique. Ce sont là des conditions sine qua non pour maintenir ouverts les marchés du bétail dans la perspective de l'Aid Al Adha, a-t-il précisé.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué qu'une enveloppe de 350 millions de dirhams (MDH) a été versée, jusqu'à présent, aux agriculteurs affectés par le manque de pluies au titre de l'actuelle saison agricole, précisant que cette initiative a été lancée à titre exceptionnel après l'évaluation des effets de la sécheresse en collaboration avec la MAMDA, entamée le 14 mars dernier.

"Le versement de ces sommes a débuté à la mi-avril au lieu du mois de juillet, dans le souci d'atténuer les répercussions du déficit pluviométrique sur les agriculteurs", a-t-il expliqué.

Le Crédit agricole, a poursuivi Aziz Akhannouch, a accompagné les petits agriculteurs en ces circonstances par un certain nombre de produits sous forme de financements estimés à 1,5 milliard de DH, un programme d'acquisition d'orge au profit des éleveurs, un programme de cultures printanières (600 MDH) et un programme de plantation d'arbres fruitiers (400 MDH).

Il a également annoncé que les recettes d'exportation des produits agricoles ont atteint jusqu'à présent 17,5 milliards de DH (MMDH), soulignant que ces recettes reflètent les efforts consentis pendant les dernières années et la promotion de cultures à forte valeur ajoutée.

Les produits agricoles destinés à l'exportation ont maintenu leur croissance en

permettant d'atteindre l'autosuffisance alimentaire à l'échelle nationale et d'augmenter la valeur des exportations, a-t-il relevé, expliquant que l'exportation de primeurs a affiché une progression de 9%, jusqu'au 24 mai 2020, en totalisant 1,178 million de tonnes.

Le ministre a, dans ce sens, précisé que 525.000 tonnes (t) de tomates (soit une hausse de 5% par rapport à l'année précédente) ont été exportées, tandis que les exportations des agrumes n'ont pas dépassé les 482.000 (t), en régression de 27%, notant que l'exportation des légumes et fruits connaît désormais une importante évolution.

Il a aussi fait état de 120.000 (t) de haricots avec une hausse de 9%, de 45.000 (t) de courges (+8%), de 161.000 (t) de pastèques (+74%), de 87.000 (t) de fruits rouges (+50%) et de 40.000 (t) de melons (+4%), outre 32.800 (t) d'avocats (193%).

Il convient de rappeler, par ailleurs, qu'Aziz Akhannouch avait présidé vendredi une réunion, tenue par visioconférence, avec les secrétaires généraux des départements de l'Agriculture, de la Pêche maritime et des Eaux et Forêts, les directeurs régionaux et provinciaux, les directeurs des organismes sous tutelle ainsi que les délégués de la Pêche maritime consacrée au lancement d'une autre étape de dynamisation renforcée des activités des secteurs de l'agriculture et de la pêche dans le contexte de gestion de la crise sanitaire de Covid-19.

Ces secteurs, qui n'ont connu aucune interruption dans leurs activités, ont assuré l'approvisionnement régulier du marché.

Ainsi, la réunion a-t-elle été l'occasion de présenter et discuter l'adaptation du protocole de conduite à cette nouvelle

phase en respectant strictement les mesures sanitaires tout en permettant l'activité optimale.

Selon le communiqué publié en l'occasion, ce protocole comprend deux parties ayant fait l'objet de cinq circulaires.

La première porte sur les procédures à adopter au niveau des exploitations agricoles, des unités de valorisation, de conditionnement et de transformation des produits agricoles, des unités de transformation et de valorisation des produits de la pêche, des unités industrielles de la conserve de poisson et toute la chaîne logistique des deux secteurs y compris le transport de personnel.

Quant à la seconde étape, elle touche les services administratifs des départements de l'Agriculture et de la Pêche, aussi bien centraux que déconcentrés régionaux et provinciaux et tous les établissements sous tutelle ainsi que les interfaces avec les professionnels et les visiteurs. Tout en respectant la stricte application des mesures, les services administratifs doivent adapter les outils nécessaires pour maintenir leur performance.

Les circulaires accompagnées des guides de procédures illustrés ont été publiées et diffusées auprès des concernés avec pour but d'instaurer un cadre de travail structuré assurant la sécurité et la santé de tous, a fait savoir le communiqué.

Par ailleurs, des affiches mettant en avant des procédures claires et rappelant les principes généraux de prévention contre le Covid-19 sont également affichées dans tous les endroits de travail à toutes les échelles (exploitations, bateaux de pêche, marchés de gros de poisson, unités de production et de transformation, administration et services externes...), ajoute le ministère.



# Le satisfecit de l'Université Mohammed V

*71% des étudiants et 84% des enseignants sont satisfaits du dispositif d'enseignement à distance*



L'Université Mohammed V de Rabat (UM5R) a mené une enquête auprès de ses étudiants et ses enseignants entre le 23 avril et le 16 mai 2020, afin de mesurer leur niveau de satisfaction et d'adaptation par rapport au dispositif d'enseignement à distance. Ce dernier a été adopté dans le cadre de la continuité pédagogique suite à la décision du ministère de tutelle d'arrêter les cours en présentiel depuis le 16 mars 2020. Cette étude s'est fondée sur deux enquêtes simultanées réalisées à travers deux questionnaires administrés à distance auprès de 8355 étudiants et 571 enseignants appartenant aux différents établissements de l'Université.

La remontée des réponses des enquêtes laisse ainsi apparaître qu'environ 71% des étudiants sont au moins plutôt satisfaits du dispositif, contre 29% des insatisfaits. Plus de 8 sur 10 enseignants sont au moins plutôt satisfaits, alors que moins de 16% d'entre eux sont insatisfaits.

Dans ce sens, plus de 70% des étudiants affirment qu'ils n'ont jamais utilisé l'enseignement à distance auparavant, chose qui engendre des problèmes d'adaptation. De même, 72% des enseignants interrogés confirment qu'ils n'ont jamais utilisé l'enseignement à distance comme mode d'enseignement avant le confinement. Par ailleurs, 24% des enseignants questionnés affirment qu'ils ont bénéficié d'un accompagnement à distance relatif à l'utilisation des outils et plateformes d'enseignement à distance. 34% des enseignants affirment également qu'ils ont bénéficié d'un accompagne-

ment direct de la part de leurs établissements et ce via des enregistrements vidéo de leurs cours. Concernant les outils de travail, presque 90% des enseignants confirment qu'ils ont accès aux outils nécessaires d'enseignement à distance (adresses institutionnelles, plateformes institutionnelles, contacts des étudiants, etc.).

On note que 7 étudiants sur 10 estiment que les plateformes d'enseignement à distance mises en place par l'Université (G-Suite, Microsoft, Moodle) sont faciles à utiliser alors que le reste qualifie l'utilisation de ces dernières de difficile voire très difficile.

Du côté des enseignants, presque 64% utilisent seulement les deux plateformes institutionnelles (G-suite et Microsoft), environ 20% combinent ces dernières à d'autres plateformes ou aux réseaux sociaux, alors que le reste utilise seulement des plateformes autres qu'institutionnelles.

L'enquête a montré que 7 étudiants enquêtés sur 10 consultent régulièrement les ressources pédagogiques mises en ligne par les enseignants pendant la période de continuité pédagogique à distance. Le reste est réparti entre ceux qui consultent rarement (26,64%) et ceux qui n'ont jamais consulté (3,94%).

Par ailleurs, plus de 72% des étudiants enquêtés confirment que leurs enseignants ont organisé des visioconférences directes pendant la période de confinement. Les dites visioconférences ont été organisées à hauteur de 74% sur des plateformes interactives institutionnelles (Google Meet et Microsoft Teams), le

reste est organisé sur d'autres plateformes (Zoom, Facebook, YouTube, etc.). Les réponses des étudiants interrogés révèlent que depuis le début du confinement, chaque étudiant a suivi en moyenne 25 visioconférences, soit presque 1 visioconférence tous les deux jours. La durée moyenne de suivi de chaque séance « live » est de 82 min (plus d'une heure et 20) par séance. Du côté des enseignants, plus de 68% des enseignants confirment qu'ils interagissent avec leurs étudiants pendant la période de confinement en organisant en moyenne 7 visioconférences par module d'une durée moyenne de 78 min (presque 1h20) par séance. Et ce principalement via des plateformes institutionnelles (G-suite et Microsoft) à hauteur de 80%, le reste via Zoom ou d'autres plateformes ou réseaux sociaux.

A l'issue de l'enquête opérée auprès des étudiants, 78% d'entre eux confirment qu'ils ont rencontré des difficultés pour suivre leurs cours. Ces difficultés se rattachent principalement à la communication et l'interaction (47%) et à la logistique (34%). Il convient de noter, également, dans ce sens que les étudiants déclarent que 46% des cours sont interactifs et compréhensibles. Il importe de signaler aussi qu'environ 93% des étudiants questionnés suivent leurs cours à distance via Smartphones ou ordinateurs. Ils affirment, également, qu'ils sont connectés à Internet à hauteur de 95% (via wifi et/ou Ethernet 59,3% et 3/4G 35,5%).

Par ailleurs, plus de 64% des enseignants estiment que la qualité et la stabi-

lité de la connexion constituent un frein majeur à l'efficacité de l'enseignement à distance pendant cette période de confinement. Ce qui impacte négativement l'interactivité des étudiants (avis partagé par 62,7% des enseignants enquêtés). A cela, s'ajoute la difficulté de faire des travaux dirigés ou pratiques selon les disciplines (avis de 66,4% des enseignants questionnés). En dernier lieu, presque 75% des enseignants constituant l'échantillon de cette étude affirment que la préparation des cours à distance nécessite davantage de temps par rapport aux cours en présentiel afin de présenter des contenus pédagogiques respectant les normes de qualité requises.

Dans ce sens, environ 87% des enseignants interrogés affirment que l'enseignement à distance est adapté aux exposés et cours théoriques. Alors que presque 45% sont convaincus que ce mode d'enseignement peut être utilisé aussi pour assurer des travaux dirigés et des cas d'application. Toutefois, seulement 22% des enseignants estiment qu'il peut être déployé pour faire des travaux pratiques et des simulations.

Plus de 8 enseignants sur 10 sont convaincus que l'enseignement à distance peut faire un complément à l'enseignement en présentiel. Par ailleurs, 87% des enseignants interrogés comptent intégrer davantage des cours à distance dans leurs enseignements futurs. Dans le même cadre, plus de 75% des enseignants interrogés souhaitent bénéficier de sessions de formation et d'accompagnement sur l'utilisation des plateformes d'enseignement à distance.



## Vendetta à la libyenne



**L**e drame est passé presque inaperçu. 30 migrants en situation irrégulière ont été tués le 24 mai dernier par la famille d'un trafiquant libyen et 11 autres ont été hospitalisés. Selon Yacoub El Hillo, coordonnateur humanitaire et représentant résident des Nations unies, ce crime a eu lieu dans la ville de Mezdah située à plus de 150 km au sud de Tripoli.

« Nous ne disposons pas d'informations complètes sur ce drame. En effet, nous affrontons de véritables difficultés pour accéder à l'information, notamment dans le contexte de Covid-19. Notre seule source dans cette affaire reste le communiqué du ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale (GNA), basé à Tripoli et reconnu par la communauté internationale et certains témoignages relayés par des ONG. Ces sources ont indiqué qu'un groupe de migrants irréguliers installé dans un lieu non fermé à 1 heure 30 de Tripoli a tué un passeur libyen âgé de 30 ans. Les raisons de ce meurtre restent jusqu'à aujourd'hui inconnues », nous a indiqué Tarik Argaz de HCR Libye. Et de poursuivre : « Une fois que la famille du trafiquant a appris la nouvelle, elle a décidé de se venger et n'a pas tardé à passer à l'acte en tuant 30 migrants (26 Bengalis et 4 Subsahariens) et en blessant gravement 11 au-

tres (issus du Niger et du Tchad). Une enquête a été diligentée et il est fort probable qu'il y aura des poursuites judiciaires contre les personnes qui ont commis ce crime ».

Pour notre source, ce drame n'est pas une nouveauté dans une Libye qui

s'est transformée en lieu hautement risqué, voire dangereux pour les réfugiés et les candidats à la migration irrégulière. Notamment pour les personnes en provenance de la Corne de l'Afrique (Soudanais, Ethiopiens, Somaliens...) qui font souvent l'objet de kidnapping et d'incarcération dans des lieux fermés dédiés au trafic et à l'exploitation sexuelle. « Plusieurs témoignages recueillis auprès des personnes qui ont fui ces lieux parlent de torture, de coups et blessures et de vidéos de violence atroce filmées et envoyées aux familles des détenus pour leur demander des rançons contre la libération de leur progéniture », nous a-t-elle révélé. Et d'ajouter : « Ce qui est une vraie nouveauté dans ce drame, c'est la vengeance de la famille du passeur libyen. C'est une première ».

Yacoub El Hillo a affirmé, de son côté, que les centres de détention pour migrants, similaires au centre de Mezdah, sont répandus dans toute la Libye. Des lieux à haut risque où les candidats à la migration subissent des abus, de l'exploitation, de l'extorsion et de la violence. « Cet incident n'est qu'un exemple des nombreux risques auxquels sont confrontés les migrants dans le pays », a-t-il précisé dans un communiqué.

D'après ce responsable onusien, la Libye compte aujourd'hui plus de 654.000 migrants et réfugiés, dont beau-

coup font l'objet d'arrestations arbitraires, de violences sexistes, de travaux forcés, d'extorsion et d'exploitation. « La poursuite de la détention arbitraire en Libye de milliers de migrants et de réfugiés dans des centres de trafic humain officiels et non-officiels est une source de grande préoccupation. Il est regrettable que nous constatons que les droits fondamentaux des migrants ne sont pas respectés et que le mépris pour leur sécurité conduit à ces atrocités brutales », s'est-il indigné. Et d'ajouter : « Protéger la vie des personnes, respecter et protéger leurs droits fondamentaux et assurer leur sécurité sont des responsabilités nationales et constituent une priorité absolue pour l'ONU et l'ensemble de la communauté humanitaire. Par conséquent, les responsables de cette attaque doivent répondre de leurs actes devant la justice ».

Tarik Argaz nous a expliqué, en outre, que le HCR demeure incapable d'accéder à ces centres de trafic humain puisque seules les forces de l'ordre bénéficient de cette possibilité. « Il s'agit d'une question hautement sécuritaire alors qu'il existe des centaines de rapports sur les exactions et les abus commis dans ces lieux ainsi que des témoignages de victimes qui racontent des histoires terribles », a-t-il conclu.

**Hassan Bentaleb**



30 migrants en situation irrégulière tués en représailles par la famille d'un trafiquant libyen



# La pandémie flambe en Amérique du Sud

## *Un lent retour à la normale en Europe*



**L**es cafés parisiens ont rouvert mardi leurs terrasses, symbole d'un lent retour à la normale en Europe, au moment où la pandémie de coronavirus ravage l'Amérique du Sud et menace d'effondrement ses systèmes hospitaliers.

C'est un retour à "une vie presque normale" en France, selon les termes du Premier ministre Edouard Philippe, après deux mois et demi de confinement qui coûtera, comme partout, cher à l'économie du pays : une récession d'au moins 11% est attendue cette année.

Si à Paris et dans sa région, zone la plus touchée, seules les terrasses peuvent accueillir la clientèle, dans le reste du pays les bars et restaurants rouvrent leurs salles, à condition de respecter les consignes de distanciation.

Un peu partout, les restaurateurs s'étaient préparés lundi pour ce moment tant attendu, comme à Strasbourg (est), au célèbre restaurant la Maison Kammerzell.

"On a passé plusieurs heures à tout nettoyer. Lundi, on a une seconde désinfection Covid, encore plus poussée", affirme à l'AFP Théo Stutzmann, maître d'hôtel.

Le masque est obligatoire pour les serveurs et pour les clients qui voudront aller aux toilettes. "On a tous demandé une fois la salière à un voisin de table. Là, ce ne sera plus possible", ajoute-t-il.

Les collèges, les lycées et les petites salles de spectacle ont rouvert mardi dans la majeure partie du pays et l'interdiction de se déplacer à plus de cent kilomètres de son domicile est levée.

"Peut-être que le week-end prochain j'irai voir mes petits-enfants, enfin, qui sont à Nantes" (ouest), a confié à Paris Linda Espallargas. "Mais je prendrai ma voiture pour être bien isolée, parce que j'ai peur encore du virus, j'ai plus de 65 ans donc je me méfie". "Revivre comme avant l'épidémie?"

Non, pas encore", affirme toutefois Arnaud Fontanet, épidémiologiste et membre du Conseil scientifique consulté par les autorités françaises. "Je ne parlerai pas d'extinction car le virus va rester, mais une baisse significative (de sa propagation) est en cours".

Lundi, de hauts lieux touristiques en Europe ont recommencé à accueillir le public, même si précautions sanitaires et restrictions imposées aux voyages empêchent encore la venue des grandes foules.

A Rome, le Colisée, site touristique le plus fréquenté d'Italie, a accueilli près de 300 personnes qui avaient effectué une réservation

en ligne, loin des 20.000 touristes quotidiens habituels. "Nous profitons de l'absence des touristes étrangers pour venir nous balader", s'est réjoui Pierluigi, un Romain venu visiter pour la première fois le Colisée avec son épouse.

En Espagne, où pour la première fois depuis trois mois le virus n'a pas fait de morts en 24 heures, c'est l'emblématique musée Guggenheim de Bilbao qui a rouvert ses portes.

A Istanbul, le Grand Bazar, inaccessible au public depuis le 23 mars, revit. La vie continue et on attend les clients", a déclaré Yasar Sabuncu, un des quelque 30.000 commerçants du vaste marché couvert, après avoir rouvert son échoppe aux rayons garnis de souvenirs et de maroquinerie.

Mais pendant que les pays européens prennent à pas comptés le chemin de la normalisation, la pandémie flambe en Amérique latine.

Quatre pays du continent (Brésil, Pérou, Chili, Mexique) figurent parmi les dix ayant recensé le plus grand nombre de nouveaux cas de Covid-19 en 24 heures, a indiqué lundi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

"Clairement, la situation dans de nombreux pays d'Amérique latine est loin d'être stabilisée", a souligné Michael Ryan, directeur des questions d'urgence sanitaire de l'OMS.

"Il y a eu une augmentation rapide de cas et ces systèmes (de santé) sont sous pression", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse virtuelle à Genève, se montrant très inquiet également pour Haïti.

La pandémie a fait plus de 375.000 morts et contaminé au moins 6,3 millions de personnes dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mardi à 05h50 GMT.

Au Brésil, géant de 210 millions d'habi-

tants où le bilan frôle les 30.000 morts, les mesures de confinement ou au contraire de déconfinement y sont prises en ordre dispersé selon les Etats ou les villes. Et le président Jair Bolsonaro appelle régulièrement à la levée des restrictions pour préserver l'économie et l'emploi.

A Rio de Janeiro, la municipalité a ainsi annoncé lundi un plan de retour graduel à l'activité dont les premières mesures devaient entrer en vigueur mardi. Les cérémonies religieuses peuvent reprendre et les sports nautiques individuels, comme le surf ou la natation, sont à nouveau autorisés sur les kilomètres de plages de la "Ville merveilleuse". Mais personne ne pourra rester sur le sable.

L'Etat de Sao Paulo, premier foyer de coronavirus du Brésil mais aussi sa locomotive économique, a commencé à engager prudemment lundi un plan graduel de déconfinement.

D'autres pays latino-américains continuent de voir une expansion de la maladie. Au Mexique, le bilan a franchi lundi le seuil des 10.000 morts alors même que le pays amorce lui aussi la reprise de son activité économique.

Le Pérou a dépassé lundi les 170.000 cas confirmés et les 4.600 décès, ce qui met au bord de l'effondrement le système de santé de ce pays de 33 millions d'habitants. Le pays fait notamment face à une pénurie d'oxygène.

"Certains hôpitaux demandent (aux familles des patients) d'apporter leur propre oxygène, parce que malheureusement il n'y en a pas assez pour tous les malades", a raconté sur une chaîne de télévision le doyen du conseil de l'Ordre des médecins de Lima, Juan Astuvila.

Les Etats-Unis, pour leur part, ont dépassé lundi les 105.000 morts, un bilan qui fait d'eux, et de très loin, le pays du monde le plus durement frappé par la pandémie.



En Espagne, c'est la première fois depuis trois mois que le virus n'a pas fait de morts en 24 heures



# La pandémie et les émeutes assomment les commerçants de Minneapolis

Les frères Fehrenkamp se réjouissaient à l'idée de rouvrir la terrasse de leur pub, lundi, grâce à l'assouplissement des mesures de confinement en vigueur à Minneapolis, quand des émeutiers ont mis le feu à leur établissement.

Comme eux, des dizaines de commerçants de cette grande ville du nord des États-Unis se retrouvent dans une situation financière très délicate sous l'effet conjugué du nouveau coronavirus et des violences liées à la mort de George Floyd.

Cet Afro-Américain de 46 ans a succombé lors de son arrestation le 27 mai, asphyxié par un policier agenouillé sur son cou. Depuis, chaque soir, les manifestations organisées pour réclamer justice, dégénèrent en pillages et dégradations.

Le "Iron Door pub", situé à un kilomètre d'un commissariat, a fait les frais de cette colère dans la nuit de vendredi à samedi. Daniel Fehrenkamp, qui surveillait de chez lui grâce à une caméra, a vu des individus casser la porte d'entrée, prendre des bières et mettre le feu derrière le bar.

Des systèmes anti-incendie se sont mis en route et l'eau a coulé pendant six heures, causant plus de dommages que les flammes.

Lundi, les deux frères ont accueilli un agent en assurances pour évaluer les dégâts.

"C'est ma cinquième expertise" liée aux manifestations "et il m'en reste encore", explique, visiblement perturbé, Trevor Winter, en notant les vitres brisées, le parquet gonflé d'eau, les téléphones noyés, les murs noircis...

"Il va nous falloir au moins trois mois pour tout remettre en état", évalue Daniel Fehrenkamp, en soulignant que les artisans sont tous débordés à Minneapolis. "Il faut déjà de 9 à 10 semaines pour obtenir des vitres neuves et je suis sûr que ça va empirer..."

"On était déjà sur une glace très fine à cause de la pandémie, j'espère qu'on va réussir à rebondir", ajoute son frère Jack.

Leur pub était en effet resté fermé pendant deux mois et n'avait repris l'activité de



ventes à emporter que pendant trois semaines, grâce à des aides publiques.

Les frères avaient déjà tenté de faire jouer leur assurance pour compenser les pertes de revenus, mais avaient reçu une fin de non recevoir. "C'était déchirant", confie Daniel, en espérant une meilleure issue, cette fois.

En attendant le verdict, il mise sur les revenus de sa femme pour tenir le choc et envisage de prendre un petit boulot à temps partiel pour boucler les fins de mois.

Pour éviter ce scénario, Jack McCrery, propriétaire du Zoe Bakery Cafe à une centaine de mètres, passe chaque nuit sur place. "On reste dehors, ça a peut-être aidé", dit-

il, alors qu'une supérette de station-service adjacente à son café a été réduite en cendres.

D'autres ont apposé des panneaux "justice pour George", "des enfants vivent ici" ou "appartient à une personne issue de minorité" sur les panneaux qui recouvrent les vitrines, dans l'espoir d'attendrir les casseurs.

A l'autre bout de la ville, dans les quartiers nord, Tom Bernard se préparait lui aussi à reprendre ses ciseaux de barbier après deux mois d'inactivité, quand un cocktail molotov a mis le feu à la boutique d'un voisin, dans la nuit de dimanche à lundi, causant des dégâts dans son salon.

"La grande réouverture va devoir attendre", note-il avec ironie. "Je vais rester en-

core un mois ou deux à la maison, ça va rendre ma femme dingue, mais qu'est-ce que je peux y faire ?"

Comme les frères Fehrenkamp, il salue le soutien des habitants de Minneapolis qui, armés de pelles et de balais, se sont précipités dès le petit matin pour nettoyer les débris.

Ils ont également généreusement participé à des collectes de fonds, organisées sur internet ou par des conseils de quartiers, pour soutenir les commerçants de la ville.

"Nous sommes forts dans le Minnesota, on va avaler la pilule et ça va passer", assure Tom Bernard. "Enfin, croisons les doigts pour que ça n'arrive pas à nouveau."

## L'OACI publie de nouvelles consignes pour les voyages en avion

Port du masque, contrôles de température ou accès aux toilettes: l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a publié lundi une série de recommandations sanitaires à destination du transport aérien pour relancer ce secteur durement touché par le coronavirus.

Ce véritable guide des bonnes pratiques sanitaires est la pierre angulaire d'un rapport rédigé par une "task force" de cette agence de l'ONU basée à Montréal. Il formule plusieurs propositions pour une relance progressive et durable du secteur aérien alors que de nombreux pays ont entamé leur déconfinement.

Il appelle Etats, aéroports et compagnies aériennes à mettre en œuvre des mesures "harmonisées à l'échelle mondiale comme régionale, qui font consensus", comme le réclame une industrie soucieuse de redonner confiance aux voyageurs.

Les recommandations se veulent un "cadre" visant la sécurité autant des passagers que des personnels, dans les aéroports comme à bord des avions.

Le voyageur devrait présenter, à son arrivée à l'aéroport, une déclaration de santé et subir

un premier contrôle de température, propose l'OACI.

L'enregistrement en ligne avant d'arriver à l'aéroport est préconisé et les passagers sont priés de voyager aussi léger que possible, avec un petit bagage à main. Journaux et magazines ne seront plus les bienvenus à bord, et les ventes en duty-free limitées.

Les cartes d'embarquement sur téléphone mobile doivent être privilégiées, de même que plus généralement toutes les technologies "sans contact" (reconnaissance faciale ou oculaire) dans les aéroports.

"Cela permettra d'éliminer ou de réduire fortement la nécessité d'un contact entre employés et passagers pour les documents de voyage", souligne le rapport.

De même, l'accès au terminal devrait être limité aux voyageurs, à leurs accompagnants pour les personnes handicapées par exemple, et au personnel.

Le port du masque ou d'un couvre-visage doit être obligatoire à l'intérieur du terminal, où une distance physique d'au moins un mètre doit être respectée, ainsi qu'à bord des appareils. Les employés de l'aéroport devront eux aussi être

équipés d'équipements de protection pouvant inclure des visières, des gants ou des masques médicaux.

Une fois à l'intérieur de l'avion, les passagers doivent garder leur masque et se déplacer le moins possible pendant le vol, en évitant les files d'attente vers les toilettes pour ne pas risquer de contaminer les autres passagers. Les passagers devraient se voir affecter une cabine de toilettes en fonction de leur emplacement dans l'avion.

Sur l'une des mesures les plus attendues, l'OACI ne préconise pas de neutraliser un siège sur deux pour assurer la distanciation physique, un système dénoncé par l'industrie -notamment par le patron de la puissante Association internationale du transport aérien (IATA), Alexandre de Juniac, qui le juge intenable pour le modèle économique des compagnies.

L'organisation demande toutefois que les voyageurs soient aussi éloignés les uns des autres que possible, en fonction du taux d'occupation de l'avion. Elle préconise également que la nourriture à bord soit pré-emballée et que l'avion soit désinfecté régulièrement.

Ces mesures seront appelées à évoluer en

fonction de l'évaluation des risques, et n'auront pas de caractère obligatoire. Mais elles ont fait l'objet d'un large consensus qui leur donnera "une autorité qui fera référence mondiale, pour la première fois sur ce sujet depuis la crise du Covid-19", explique à l'AFP Philippe Bertoux, représentant de la France au Conseil de l'OACI, qui a piloté les débats de la "task force".

Le document a été rédigé en collaboration avec de nombreuses organisations ou associations comme l'OMS ou l'IATA, qui regroupe 290 compagnies. Il a été adopté en fin d'après-midi par le Conseil (organe exécutif) de l'OACI et publié sur le site de l'agence, ouvrant la voie à une mise en œuvre rapide des mesures préconisées.

Les changements nécessaires pour lutter contre l'épidémie sont les plus importants depuis les mesures de renforcement de la sécurité décidées après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

L'OACI estime que la pandémie de coronavirus pourrait réduire de 1,5 milliard le nombre de passagers d'ici la fin de l'année. Les compagnies pourraient perdre plus de 314 milliards de dollars en 2020, selon l'agence.



# Ils sont tous devenus des épidémiologistes et des économistes !

Est-ce qu'un médecin du sport peut discuter l'efficacité de la chloroquine, est-ce qu'un chirurgien plasticien et esthétique, par exemple, ou des autres disciplines médicales peut expliquer le Covid-19, son fonctionnement et sa propagation ? Est-ce qu'un enseignant-chercheur spécialiste dans un domaine autre que les épidémies, la finance et l'économie peut parler du coronavirus et de ses conséquences sur l'économie nationale et évaluer les décisions économiques prises par le gouvernement ?

En ce temps spécial de pandémie, la lutte contre la propagation du virus avait envahi les grands réseaux sociaux et les différents médias (journaux, radios et télévision), chacun contribuait à sa manière au succès du confinement, aux encouragements au corps médical. Certains ont repéré le maillon le plus faible « les habitants des quartiers populaires », et ont contribué de leur propre manière en les stigmatisant et en les responsabilisant de l'évolution de l'épidémie au Maroc. Enfin, d'autres animateurs de radio ont même osé traiter les gens qui ne portent pas un masque et des gants de toutes sortes de noms et appelé les autorités à faire usage de la force pour appliquer le confinement. Soudainement, ils ont vite changé d'avis et appellent aujourd'hui dans leurs émissions le gouvernement à accélérer le déconfinement pour sauver l'économie du pays !

Pendant ces deux mois de confinement, nous avons beaucoup appris de cette expérience, nous avons



également vu apparaître une catégorie d'intellectuels qui aiment surfer sur les tendances et l'actualité, et ne ratent aucune occasion pour nous montrer leurs talents, même sur des sujets différents et déconnectés de leurs domaines de recherche et de compétence. J'en ai entendu pas mal, surtout à la radio. J'ai entendu des spécialistes et des analystes dans un domaine extrêmement éloigné de la finance et de l'économie vanter les décisions économiques et financières prises par le gouvernement pendant la pandémie. D'autres, dans des domaines

éloignés de l'épidémiologie, ont appelé les citoyens à porter un masque et des gants pour se protéger du virus, et leur ont expliqué comment le virus fonctionnait et s'attaquait aux poumons. A l'approche de la fin de la pandémie, ces pseudo-épidémiologistes sont tous devenus des économistes. On les entend actuellement intervenir sur les conséquences économiques de la pandémie et proposer des solutions pour faire face aux menaces économiques nouvelles et potentielles.

Ce sont des « pseudo-épidémiologistes-économistes » qui ont traité

et continuent de traiter d'un syndrome encore méconnu, pas encore suffisamment étudié, comme le Covid-19. En effet, de nombreuses questions restent à vérifier et beaucoup d'autres restent sans réponses : pourquoi les radios invitent des intellectuels non-spécialistes pour parler du virus et de la situation économique ? N'y a-t-il pas parmi nous des spécialistes de ces questions ? Enfin, pourquoi les intellectuels touchés par ce syndrome acceptent ces invitations ?

Par Mehdi Alauoi Mhammedi  
Doctorant en sciences de gestion

## Le cérémonial sahraoui du thé bousculé par le coronavirus

Le Covid-19 a non seulement mis à terre les économies de plusieurs pays développés mais a aussi chamboulé les comportements, bousculé les modes de vie et malmené des habitudes et pratiques qui rythmaient, il n'y a pas si longtemps, la vie de tous les jours de millions d'hommes et de femmes.

Le Maroc n'échappe pas à la règle et dans les provinces du Sud précisément, où le quotidien des gens est fait de convivialité et de rapports humains chaleureux, certains rituels, qui ont réussi à résister aux sirènes de la modernité, ont fini par succomber, du moins temporairement, à l'avancée inexorable de la pandémie.

Il en est ainsi du cérémonial de la préparation et de la consommation du thé. Car partout au Sahara marocain, le thé n'est pas une simple boisson comme toutes les autres. C'est bien plus. C'est un art de vivre. C'est une histoire ancienne!

Dans la ville de Laâyoune, il est presque impossible de passer devant une maison de Marocains d'origine sahraouie, durant la nuit ou même avant, lorsque la chaleur torride de l'après-midi commença à céder la place à la fraîcheur du crépuscule, sans admirer le spectacle de familles entières réunies autour d'un verre de thé pour savourer un moment de détente, échanger sur les problèmes de famille ou bavarder sur l'actualité.

Le thé trône aussi majestueusement dans

chaque fête et aucune soirée de distraction ne peut être envisagée sans cette boisson.

Le thé est consommé plusieurs fois dans la journée et les Sahraouis lui attribuent plusieurs vertus: faciliter la digestion, étancher la soif et lutter contre les principaux facteurs de vieillissement et les maladies cardiovasculaires. D'ailleurs, certaines personnes ont la conviction que le thé et la viande du dromadaire sont à l'origine de la bonne santé dont jouissent les habitants locaux.

Le thé est aussi étroitement lié aux règles d'hospitalité. C'est pourquoi décliner l'invitation d'un Sahraoui à la traditionnelle cérémonie du thé est très mal vu.

Mais depuis le début de la vague pandémique, les choses ont beaucoup changé. L'impact du coronavirus sur la chaîne de consommation et de commerce du thé est perceptible dans chaque coin de rue. Et à l'œil nu!

Ainsi, même si le confinement a obligé les familles à passer plus de temps ensemble, l'interdiction des réunions, des fêtes et des rassemblements sous les tentes ou entre voisins et proches a impacté la consommation du thé.

Ait Mbarek est un commerçant qui tient un magasin de thé et de produits cosmétiques ayant pignon sur rue à Laâyoune.

En temps normal, il faut s'armer de patience pour pouvoir passer sa commande dans ce ma-

gasin, tellement les clients sont nombreux et les affaires marchent à merveille.

Désormais, ce quinquagénaire, dont 35 ans passés dans le commerce du thé, se plaint de la baisse des ventes. Le coronavirus est passé par là! "Bien sûr que notre chiffre d'affaires a chuté depuis le début de la pandémie en mars", nous a-t-il confié.

Le commerce du thé a également pâti des restrictions des déplacements inter-villes décidées par les autorités pour éviter la propagation du virus, car la notoriété du thé sahraoui dépasse le Sud marocain.

Pour preuve: il est inconcevable de venir en mission à Laâyoune ou Dakhla, ou de partir en vacances à l'intérieur du Maroc, pour ceux qui résident au Sahara, sans en ramener une bonne quantité comme cadeau à la famille.

Mbarek attend patiemment la levée de l'état d'urgence pour rattraper le temps perdu et reprendre une vie normale. "J'espère que les choses rentreront bientôt dans l'ordre pour que les habitants de Laâyoune retrouvent leurs anciennes habitudes", a-t-il affirmé.

Pour beaucoup de la population locale, se priver du cérémonial spécial de préparation et de consommation du thé en rajoute à la frustration née de l'obligation de rester chez soi et de limiter ses contacts pour ne pas croiser le virus.

Par Mohamed Touzani de l'agence MAP

**BMCI améliore son PNB consolidé au premier trimestre**

Le Groupe BMCI a réalisé un produit net bancaire (PNB) consolidé de 782,1 millions de dirhams (MDH) à fin mars 2020, en hausse de 0,5% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette évolution résulte essentiellement de la hausse de la marge d'intérêts et du résultat des opérations de marché respectivement de +4% et +8%, avec une baisse au niveau de la marge sur commissions de -8,7%, précise la filiale du groupe BNP Paribas dans un communiqué sur ses résultats au T1-2020.

Au niveau des comptes sociaux, le produit net bancaire s'élève à 645 MDH, en baisse de 0,8% par rapport à fin mars 2019.

Selon le communiqué, les crédits par caisse à la clientèle consolidés ont atteint 56,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin mars 2020 contre 54,9 MMDH au 31 décembre 2019, soit une hausse de 3%, essentiellement due à l'évolution favorable des crédits de trésorerie.

Les dépôts de la clientèle consolidés ont enregistré une hausse de 2,2%, pour atteindre 46 MMDH à fin mars 2020 contre 45 MMDH au 31 décembre 2019, avec une amélioration de la structure des ressources en faveur des dépôts à vue qui représentent 73,3% à fin mars 2020 contre 72,5% à fin décembre 2019, rapporte la MAP.

S'agissant du résultat net consolidé, il s'est établi à 30,9 MDH à fin mars 2020, soit une baisse de 75,7% par rapport à fin mars 2019, souligne la banque notant qu'hors impacts liés au contexte de crise sanitaire, à savoir le don au Fonds spécial Covid-19 et les premiers impacts prévisionnels sur le coût du risque, le résultat net consolidé est en progression de 9,6% à fin mars 2020.

Au niveau des comptes sociaux, le résultat net s'établit à 63,5 MDH, soit une baisse de 31,9% par rapport au premier trimestre 2019. Hors impacts Covid-19, le résultat net en social est en progression de 25,5%.

Au regard de la situation liée à la crise sanitaire, le Groupe BMCI s'est pleinement mobilisé pour ses clients et la société marocaine, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, afin d'assurer la continuité de ses activités et de garantir le meilleur accompagnement pour ses clients et l'ensemble des citoyens.

Le Groupe se tient prêt à soutenir la vie économique et à faciliter la reprise de l'activité. Ainsi, plusieurs mesures citoyennes ont été mises en place, notamment le don au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus à hauteur de 85 MDH et l'annulation du dividende exceptionnel de 505 MDH (38 dirhams par action) au titre de l'exercice 2019 pour conserver les fonds propres de la banque et faciliter l'accès aux crédits dans ces circonstances exceptionnelles.

## Repli de l'IPPIEM hors raffinage de pétrole en avril



L'indice des prix à la production du secteur des « Industries manufacturières hors raffinage de pétrole » connaît une évolution en dents de scie depuis le début de l'année alternant, au gré des mois, hausses et baisses.

Après avoir enregistré une baisse en février (0,1%) et des hausses en janvier et mars derniers, l'IPPIEM hors raffinage de pétrole est reparti à la baisse au cours du mois d'avril 2020.

En effet, l'indice des prix à la production du secteur des « Industries manufacturières hors raffinage de pétrole » a enregistré une baisse de 0,1% en avril dernier par rapport au mois de mars 2020, selon les derniers chiffres publiés par le Haut-commissariat au plan (HCP).

Pour l'institution publique, ce repli est le résultat de la baisse des prix enregistrée dans la « Métallurgie » (0,7%), l'« Industrie d'habillement » (0,5%), aussi bien dans la « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » que dans la « Fabrication de meubles » (0,3%) et enfin dans le « Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège » (0,4%).

Selon les analystes du Haut-commissariat, la baisse de l'indice

des prix à la production du secteur des « Industries manufacturières hors raffinage de pétrole » s'explique également par la stagnation des prix des « industries alimentaires » et de l'« industrie chimique », soulignent-ils dans une récente note d'information relative à l'indice des prix à la production in-

dustrielle, énergétique et minière du mois d'avril 2020.

A titre de comparaison, rappelle que l'indice des prix à la production du secteur des « Industries manufacturières hors raffinage de pétrole » a connu une hausse de 0,1% au cours du mois de mars 2020 en raison de la hausse des prix des « Industries alimentaires » (0,6%) et ceux de l'« Industrie chimique » (0,2%).

Dans une précédente note, le Haut-commissariat avait aussi attribué cette augmentation à la baisse des prix enregistrée dans la « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » (0,4%), la « Fabrication de produits métalliques » (0,5%), à l'exclusion des machines et des équipements», le « Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège » (1,3%), l'« Industrie d'habillement » (0,3%) et dans la « Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique » (0,2%).

Rappelons également que la première baisse de l'année 2020 avait été enregistrée en février, suite au repli observé au niveau des prix des « Industries du papier et du carton » (2,3%), des « Industries alimentaires » (0,1%), dans la « Fabrication de textiles » (0,4%) et dans le « Travail du bois et fabrica-

tion d'articles en bois et en liège » (0,2%).

Comme l'avait souligné le Haut-commissariat, cette baisse résultait également de la hausse de 0,1% des prix enregistrée dans la « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » et la « Fabrication de produits métalliques », à l'exclusion des machines et des équipements».

Il est à noter que l'enquête permanente sur les prix à la production n'a pas pu relever tous les prix, en raison du confinement sanitaire entré en vigueur depuis le 20 mars 2020, a annoncé le HCP précisant que les prix manquants ont été imputés selon les recommandations du manuel de l'indice des prix à la production.

Soulignons, par ailleurs, que les indices des prix à la production des secteurs des « Industries extractives », de la « Production et distribution d'électricité » et de la « Production et distribution d'eau » ont également connu une stagnation au cours du mois d'avril 2020, a relevé le Haut-commissariat dans sa dernière note d'information. Comme lors des trois premiers mois de l'année en cours et tout au long de l'année précédente.

**Alain Bouthiy**

“  
**Les prix à la production des industries manufacturières alternent hausses et baisses au gré des mois**



## Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat des actions S2M

Les sociétés Medtech SA et Millennium Ventures SARL ont déposé auprès de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) un projet d'offre publique d'achat (OPA) visant les actions S2M.

"Conformément à l'article 28 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier, l'AMMC porte à la connaissance du public que les sociétés Medtech SA et Millennium Ventures SARL, agissant de concert au sens de l'article 10 de la loi précitée, ont déposé auprès de l'AMMC un projet d'OPA visant les actions S2M", indique un communiqué de l'AMMC.

En conséquence de ce dépôt, l'AMMC a demandé à la Bourse de Casablanca de suspendre la cotation des actions S2M, ajoute le communiqué, notant que ce projet d'OPA a

été déposé suite à l'acquisition supplémentaire par les sociétés Medtech SA et Millennium Ventures SARL de 8,4% du capital social et des droits de vote de S2M, franchissant ainsi le seuil de 40% des droits de vote de S2M.

Selon les dispositions de l'article 31 de la loi précitée, l'AMMC dispose de 10 jours ouvrables pour examiner la recevabilité de ce projet. Ce délai est suspendu par les demandes d'informations et de justifications par l'AMMC.

Si le projet d'offre publique est déclaré recevable, ses principales dispositions seront publiées dans un avis de recevabilité, explique la même source, faisant observer que la publication du présent avis marque le début de la période de l'offre.

## Allègement du déficit commercial à fin avril

Le déficit commercial du Maroc s'est allégé de 1,9% à près de 66,25 milliards de dirhams (MMDH) au cours des quatre premiers mois de l'année en cours, selon l'Office des changes.

Cet allègement s'explique par les baisses respectives accusées par les importations et les exportations de marchandises de 12,6% à 147,74 MMDH et 19,7% à 81,49 MMDH, sous l'impact de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), précise l'Office des changes dans son récent bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs, ajoutant que le taux de couverture a perdu 4,8 points à 55,2%.

Le recul des importations de biens est due à la diminution des importations de biens d'équipement (-7,8 MMDH), de produits énergétiques (-5,7 MMDH), de produits finis de consommation (-5,4 MMDH), de demi-pro-

duits (-4,4 MMDH) et de produits bruts (-1,7 MMDH), relève la même source. En revanche, les achats de produits alimentaires ont augmenté de plus de 3,9 MMDH.

S'agissant des exportations, leur repli est attribuable à la baisse des ventes de la majorité des secteurs, notamment de l'automobile (-39%), du textile et cuir (-28,3%), de l'aéronautique (-33,9%), de l'agriculture et l'agroalimentaire (-7%), des autres extractions minières (-30%), de l'électronique et l'électricité (-1,9%) et des autres industries (-15,7%). A la hausse, les ventes des phosphates et dérivés ont augmenté de 0,2% à 34 millions de dirhams (MDH). La balance des échanges de services a affiché un excédent en baisse de 9,1% à 24,6 MMDH, fait savoir l'Office des changes, notant que les exportations et importations de services ont reculé respectivement de 11,1% et 12,8%.

# Ebranlés par la crise, les professionnels du tourisme dans l'expectative

Depuis que la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19) s'est propagée à travers le monde, l'industrie touristique est secouée par une crise inédite aux proportions dans lesquelles. Au Maroc, cette crise mène la vie dure à des milliers d'opérateurs ébranlés par près de 3 mois d'inactivité, dictés par le confinement et la fermeture des

frontières. En effet, depuis la première alerte au coronavirus qui a poussé tous les professionnels à annuler les réservations en cours, les hôteliers, agences de voyages, restaurateurs, transporteurs, loueurs de voitures et guides ont dû suspendre leurs activités jusqu'à nouvel ordre.

Entre incertitude et espoir, l'ensemble de l'écosystème touristique national est dans l'expectative face à une situation épidémiologique où la vigilance reste toujours de mise, bien que les indicateurs récents prêtent à l'optimisme.

Avec une batterie de mesures pour soutenir les entreprises mises à rude épreuve par la pandémie, le Maroc ne lésine pas sur les moyens pour maintenir à flot son économie et préparer l'après Covid-19.

Le secteur touristique, fleuron de l'économie nationale, sans une visibilité quant à une reprise tant espérée de ses activités, réclame des mesures urgentes pour sortir du gouffre et préserver le rayonnement mondial de la destination Maroc.

"A l'heure actuelle et en prévision d'une reprise que nous appelons de tous nos vœux, nous avons besoin de visibilité quant à la levée des restrictions liées à l'accessibilité

de notre destination et à la mobilité à l'intérieur du Royaume", estime la Confédération nationale du tourisme (CNT).

Toutes les destinations touristiques concurrentes sont à pied-d'œuvre pour la reprise de leur activité en communiquant d'abord sur l'ouverture de leur frontières et la réouverture des établissements et lieux touristiques, poursuit la confédération, notant que la levée des restrictions est imminente et qu'une communication sur ce sujet serait la bienvenue.

"Nous devons impérativement informer les compagnies aériennes pour réserver leurs slots et les tour-opérateurs pour préparer leurs offres, sur la date prochaine de l'ouverture de nos frontières aériennes dans un premier temps, de manière à pouvoir maîtriser le contrôle sanitaire au niveau des aéroports, avec test obligatoire à l'embarquement des pays émetteurs, suivi des touristes durant la totalité de leur séjour et mesures barrières tout au long du parcours client, tout ceci avec une bonne communication tous canaux confondus", préconise la même source. Véritable locomotive économique et sociale, le tourisme doit bénéficier de mesures excep-



tionnelles au regard de son rôle vital. Le secteur, élément clé dans la balance des paiements, est un pourvoyeur de devises et générateur d'emplois directs et indirects et prescripteur de biens et de services à d'autres secteurs productifs du Royaume.

Alertant sur l'état de fébrilité intense auquel a été soumis le tourisme suite aux mesures contraignantes mais certes nécessaires qui ont été installées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et notamment la fermeture des frontières, la

CNT souligne que tous les professionnels ont géré de manière responsable cet état de fait, soucieux avant tout de la santé des collaborateurs, des visiteurs et de tous les concitoyens.

"Les décisions de programmation de destinations se prennent maintenant. Le Maroc a eu une maîtrise exceptionnelle de la pandémie, sachons être également exceptionnels dans la reprise et la relance de notre tourisme", conclut la Confédération.

Par Youness Akrim (MAP)

**Le secteur touristique réclame des mesures urgentes pour sortir du gouffre et préserver le rayonnement mondial de la destination Maroc**

# Attijariwafa bank décrypte les impacts de la crise sanitaire et économique sur les nouveaux modes de fonctionnement

Dans les circonstances exceptionnelles que vivent les entreprises suite à la pandémie de Covid-19, les dirigeants de PME se posent toujours de nombreuses interrogations sur la gestion des conséquences commerciales, juridiques, organisationnelles de cette crise et comment relever les défis de l'adaptation pour assurer une continuité de l'activité.

Pour répondre à ces différentes questions, Attijariwafa bank a organisé, en collaboration avec plusieurs partenaires, une série de webinaires

sur les sujets de préoccupation des entreprises en période de crise afin de les aider à mieux décrypter les impacts économiques de cette situation sanitaire inédite. Ainsi et depuis le mois d'avril, des RDV hebdomadaires, animés par des consultants et des experts dans leurs domaines, se sont enchaînés et ont traité diverses thématiques.

Sur le volet commercial et stratégique, plusieurs axes ont été abordés, notamment la continuité d'activité en temps de crise avec une organisation adaptée, la préparation

de la phase post-crise, la création de nouvelles opportunités dans le cadre de ce contexte, la sécurisation du portefeuille clients et fournisseurs, ainsi que le rôle du digital comme canal de maintien des relations avec ses partenaires. Sur le volet juridique, la continuation des relations contractuelles et la gestion des contrats des salariés ont été parmi les sujets traités au vu du caractère inédit de la situation et sa répercussion sur les modalités d'exécution des contrats et d'organisation du travail.

Sur le plan organisationnel et

avec la tendance au télétravail qui s'est fortement développée suite à l'obligation de confinement lié à la pandémie, un tour d'horizon sur la cybersécurité, assorti de conseils pour protéger efficacement son espace numérique professionnel a été fait avec des experts en sécurité informatique. Les entreprises ont été sensibilisées sur les nouvelles menaces de la situation actuelle qui représente une aubaine pour les hackers qui visent les entreprises peu soucieuses des cyber-risques et de fait, totalement désarmées face à ces

risques. Enfin, les mesures de soutien aux entreprises qui enregistrent des difficultés ou un ralentissement d'activité dus à cette crise ont été éclaircies par la banque et ses partenaires CCG et Maroc PME, notamment le report des échéances des crédits bancaires et leasing, la mise en place d'un découvert de trésorerie exceptionnel pour faire face aux charges qui ne peuvent être ni suspendues, ni reportées et la mise en place de nouvelles lignes spécifiques de crédit pour les besoins non couverts par Damane Oxygène.

## Le streaming, bénédiction ou malédiction pour les théâtres ?

“Opéra chez soi”, “théâtre et canapé”: en temps de coronavirus, les théâtres ont donné un accès sans précédent à leurs productions grâce au streaming, tout en espérant que ça ne soit qu’une parenthèse. Mais celle-ci risque d’être longue. Les salles dans le monde entier commencent à voir la lumière au bout du tunnel avec des dates de réouverture, mais font face au grand défi de faire venir les spectateurs tout en respectant la distanciation sociale. Confortablement assis dans son salon, le public a été inondé pendant des mois par des captations d’opéras, de ballets, de concerts et de pièces de théâtre, la plupart du temps gracieusement. Voudra-t-il revenir dans une salle à jauge réduite, rejoindre des files d’attente interminables, porter un masque, se passer d’entracte? La semaine dernière, la Philharmonie de Paris a montré à quoi peut ressembler un concert à moyen terme: à huis-clos puis streamé. Au total, 320.000 vues, un chiffre “exceptionnel pour un concert classique sur internet”, selon l’institution. Si les captations ne sont pas chose nouvelle, c’est leur nombre et leur accessibilité en deux mois qui sont inédits. Plus de 2,5 millions d’internautes ont visionné dix productions de l’Opéra de Paris; la Comédie-Française a mis en ligne plus 80 spectacles, dont des archives raissimes comme “Ondine” de Giraudoux (1974) avec une très jeune Isabelle Adjani. Le Théâtre de l’Odéon a diffusé une série de pièces dont récemment “Le Roi Lear” de

Shakespeare avec dans le rôle-titre Michel Piccoli, décédé récemment. Comme premier constat, le streaming a été un succès. “Rien que pour «L’Ecole des femmes» (mise en scène en 2018), un quart des vues venaient de l’étranger. On a même eu droit à une critique du Guardian”, déclare à l’AFP Stéphane Braunschweig, directeur de l’Odéon. “Depuis, on a sous-titré aussi «Tartuffe» et «Le Misanthrope». En voyant l’intérêt de l’étranger, on s’est dit qu’il fallait développer l’offre”. “Il y a des millions de gens qui nous regardent”, selon Valéry Gergiev, célèbre chef d’orchestre et directeur général du Théâtre Mariinsky de Saint Pétersbourg. “Au lieu de 2.000 spectateurs pour un concert, nous avons eu des centaines de milliers de téléspectateurs”, a-t-il dit lors d’une conférence en ligne organisée par le festival annuel “Les Saisons russes”. L’English National Ballet (ENB) a vu le nombre de ses “followers” sur Facebook et YouTube bondir de 70.000; sa directrice Tamara Rojo veut “croire que ceux qui n’avaient pas le courage d’aller au théâtre ont vu peut-être leur premier ballet en ligne” et qu’“un nouveau public émergera” à la réouverture des salles.

La plateforme Medici.tv, leader en streaming payant pour la musique Classique, le ballet et l’opéra a connu une croissance, aussi bien pour les abonnements que pour les audiences, de +150% le 15 mars et le 30 avril par rapport à la même période en 2019. Depuis le déconfinement en France, la croissance est re-



tombée à 25%, un pourcentage qui reste assez important pour le classique.

Le prestigieux Metropolitan Opera de New York, rapidement écrasé par un déficit de 60 millions d’euros et qui a remercié nombre de ses employés, a été l’un des rares théâtres pour qui le streaming a été une source de recettes. Il a attiré 19.000 nouveaux donateurs et le nombre des abonnés de son système VOD est passé de 15.000 avant la pandémie à 33.000. Malgré ce “tsunami” digital, on veut croire à un retour du public. “Il y aura des gens qui auront peur dans un premier temps”, affirme Michel Franck, directeur général des Théâtres des Champs-Élysées. “Mais je ne pense pas qu’ils désertent les salles au profit de leurs écrans” car “rien ne remplace le spectacle vivant. Voir un opéra sur votre télévision n’a rien à voir avec le fait de partager les émotions avec une salle”. “La valeur du ‘live’ est devenue plus grande avec cette crise”, renchérit Manuel Brug, critique musical au quotidien allemand Die Welt. “Aller au théâtre est l’un des derniers rituels” de l’être humain.

Pour Peter Gelb, directeur du Met et précurseur des captations d’opéra au cinéma, “si les gens ne reviennent pas au théâtre, le spectacle vivant ne survivra pas. L’écran est une expérience à dimension unique”. “Sans public, à un moment donné, on n’aura plus rien à filmer!”, affirme-t-il à l’AFP.

D’autres sont encore plus méfiants. “Il y a un risque... ceux qui abusent de ce

médium perdent du public”, assurait au quotidien *Kommersant* Vladimir Ourine, directeur du célèbre théâtre du Bolchoï, qui vient de mettre fin à ses captations (9,5 millions de vues). Pour Tamara Rojo, l’expérience va laisser des traces. “Les captations avaient surtout un côté marketing, mais nous investissons pour créer un meilleur contenu digital”, dit-elle. Dans l’avenir, “un spectacle peut avoir deux vies, une au théâtre et une autre numérique très différente”. A Los Angeles, le chorégraphe Benjamin Millepied a lancé une plateforme numérique payante au contenu protéiforme, pour dix dollars par mois. Faire payer ou pas: les théâtres européens subventionnés s’y refusent pour la plupart, contrairement aux théâtres américains. Selon Vincent Agrech, producteur et critique pour Diapason, “les théâtres maintiennent la gratuité par peur de perdre le lien avec le public”. “Or cet «open bar» de retransmissions gratuites a fait grincer les dents chez des artistes”, qui cèdent leurs droits gracieusement ou reçoivent des sommes symboliques. D’après lui, ce modèle risque de “générer de mauvaises pratiques” car “la gratuité a un côté dévalorisant pour le travail artistique”.

Le spectateur reprendra-t-il le chemin de la billetterie? “Certains risquent de perdre le réflexe d’aller au théâtre, d’autres auront au contraire une boulimie de spectacles”, selon Vincent Agrech. “Les deux vont coexister. Qui va l’emporter? C’est encore difficile à dire”, conclut-il.

## “Cook Off” ou le fabuleux destin d’un film zimbabwéen à l’affiche sur Netflix

“Quand je vois mon visage et l’affiche du film sur Netflix, je dois me pincer pour y croire”, confie Tendaihe Chitima, actrice principale de “Cook Off”, un long métrage 100% zimbabwéen disponible depuis lundi sur la plateforme de diffusion en ligne, après un tournage épique. La jeune femme de 29 ans, yeux pétillants et sourire de star, n’a toujours pas été payée pour sa prestation. Comme personne encore sur le tournage du film, au budget initial de seulement 8.000 dollars. “Ce n’était pas le genre de tournage où les acteurs ont leur caravane et du vin à gogo. Non, tout était minimaliste. Il fallait que la première prise ou la seconde soit la bonne”, se rappelle-t-elle depuis la propriété de ses parents, installés à Johannesburg, en Afrique du Sud. Car au Zimbabwe, pays d’Afrique australe empêtré dans une crise économique sans fond depuis deux décennies, tourner une fiction relève de la gageure et obtenir sa diffusion sur Netflix du “miracle”, comme l’explique Tendaihe Chitima à l’AFP.

Dans “Cook Off”, histoire d’amour pimentée d’humour, la jeune actrice zimbabwéenne joue Anesu, une mère de famille célibataire, passionnée par la cuisine mais emportée par le tourbillon du quotidien. A son insu, son fils et sa grand-mère l’inscrivent à une émission de télé-réalité culinaire. Pour réduire au maxi-

mum les coûts du film, “Cook Off” a été tourné dans le décor de la version locale de Top Chef, qui était diffusée sur la chaîne publique ZBC. “On a utilisé les costumes, le décor, les ustensiles de cuisine” de l’émission qui n’était pas reconduite faute de budget, se rappelle le scénariste et réalisateur du film, Tomas Brickhill. “Sans ça, il n’y aurait pas eu de film.” L’équipe a dû aussi batailler pour tout simplement avoir de quoi payer la nourriture de l’équipe sur le plateau. Compte tenu de la pénurie d’argent liquide au Zimbabwe, “on ne pouvait retirer que 20 dollars par jour. Il fallait trouver des agents à qui acheter du cash” au marché noir, c’est à dire payer 110 dollars pour en avoir 100 en poche, se souvient Tomas Brickhill. “Le genre de choses auxquelles on est habitué au Zimbabwe mais qui, pour des étrangers, semble fou”, relève-t-il lors d’un entretien à l’AFP. Autre casse-tête, l’absence d’eau courante sur le lieu du tournage. L’équipe de “Cook Off” devait aller le chercher au robinet d’un jardin et la faire bouillir pour éviter toute maladie. Les premiers jours du tournage ont également été fortement perturbés par de longues coupures d’électricité imprévisibles, le quotidien de la population du Zimbabwe. Il a fallu louer un générateur, une dépense imprévue pour un film à tout petit budget. Le tournage a eu lieu en 2017, dans un

contexte économique, mais aussi politique, tendu, quelques mois seulement avant la chute du président Robert Mugabe, au pouvoir depuis 1980. L’une des actrices s’est ainsi retrouvée piégée dans une manifestation réprimée par les forces de sécurité à coups de gaz lacrymogènes. “Elle a appelé pour dire qu’elle pouvait venir sur le tournage mais que ses yeux coulaient sans cesse et qu’elle n’avait pas de scène de pleurs à tourner”, se rappelle, en en souriant aujourd’hui, Tomas Brickhill. L’équipe a surmonté galère sur galère, à l’image du quotidien au Zimbabwe, mais “Cook Off” reste un film délibérément optimiste.

“D’habitude, je jouais dans des séries télé des rôles de domestiques, de prostituées, de femmes victimes de trafic en tous genres”, explique Tendaihe Chitima, qui a décroché avec “Cook Off” son premier rôle dans un long métrage. “Là, j’ai pu jouer une femme qui prend son destin en main et va au bout de son rêve. Le film montre l’autre facette de notre histoire (nous, les Zimbabwéens), nous sommes résilients, nous avons des rêves.”

Dans la vraie vie, Tendaihe Chitima s’imagine maintenant actrice dans des films à gros budget. Pour l’instant, elle attend son cachet, trois ans après le tournage.



## L'Université Hassan II tient son premier festival culturel à distance



L'Université Hassan II de Casablanca organise, jusqu'au 10 juin, la première édition de son festival culturel à distance, baptisé "ConfivialArt". Alors que bon nombre d'activités universitaires programmées ont été annulées à cause de la pandémie du nouveau coronavirus, l'Université Hassan II, à travers son pôle "Inclusion et vie universitaire", a décidé de "relever le défi de faire les choses différemment, tout en respectant les mêmes dates de certaines activités", indique l'établissement dans un communiqué.

La première édition du festival

"CulturArt" devait, initialement, se dérouler au campus de l'université, mais, au vu de cette situation exceptionnelle, il aura lieu sur les réseaux sociaux et les étudiants artistes se doivent "d'adapter leurs créations pour se prêter au contexte à distance", poursuit-on.

Le programme du festival comprend des compétitions dans divers domaines artistiques et culturels, tels que le théâtre, la musique, le chant, le très court métrage, la narration, le dessin et la photographie. En harmonie avec la nouvelle stratégie de développement universitaire, qui

concerne la mise en place d'un espace universitaire inclusif, ce festival ambitionne de "de créer une atmosphère positive qui permet aux étudiants de contribuer au rayonnement" de l'université, en plus de "renforcer l'esprit d'appartenance des étudiants", explique-t-on. Au côté des activités artistiques, le festival va attribuer prix spéciaux à "la meilleure opération de bénévolat" pendant la période de confinement et à "la meilleure lecture" du célèbre roman d'Albert Camus "La Peste".

### Bouillon

de culture

Marie-Louise Belarbi

La libraire et éditrice Marie-Louise Belarbi est décédée jeudi dernier à Tanger à l'âge de 91 ans des suites d'une longue maladie, apprend-on auprès de sa famille. Native de Montpellier en 1928, Marie-Louise Belarbi, après un début de carrière aux éditions Julliard et Laffont à Paris, s'était installée à Rabat puis à Casablanca à partir de 1960. Fondatrice de la fameuse librairie Carrefour des Livres du quartier du Maârif et co-fondatrice des éditions Tarik avec l'acteur culturel et associatif Bichr Bennani, la défunte était connue pour son action inconditionnelle au service du livre et de la culture au Maroc. Elle a été faite Officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française en 2001. De 1986 à 1990, elle a notamment animé l'émission "Plaisir de Lire" sur la Chaîne Inter de la RTM.

Dirigeante de l'association Coup de Soleil au Maroc, elle lança avec ses homologues algérien, tunisien et français le salon Maghreb des Livres qui se tient chaque année à l'Hotel de ville de Paris.



## L'industrie de la musique à l'arrêt pour protester contre les violences policières



Les principales maisons de disques ont suspendu leur activité mardi pour manifester leur soutien contre les violences policières visant les Afro-Américains aux Etats-Unis, une initiative à laquelle se sont associés plusieurs artistes. Sony Music, Warner Music Group et Universal Music ont ainsi participé au "Black Out Tuesday" (le mardi débranché), "une journée pour observer, prendre contact et s'organiser", selon un message publié lundi par Universal Music. Toutes les maisons filiales de ces trois géants de l'industrie musicale mais aussi de très nombreux labels indépendants ont fait savoir qu'ils y ont participé également. Sony Music a annoncé "une journée d'action consacrée à des changements significatifs dans notre société, dès maintenant et dans l'avenir".

L'initiative, qui utilise le hashtag #TheShow-MustBePaused (le spectacle doit faire une pause, décalage avec l'expression « The Show Must Go On ») a été lancée par deux cadres noires de l'industrie musicale, dont Jamila Thomas, d'Atlantic Records, filiale de Warner Music Group. Elle fait écho à la

mort de George Floyd aux mains de la police et au mouvement de protestation qui a suivi. Les deux femmes la présente comme un appel à l'industrie musicale, "qui a tiré profit de façon prédominante de l'art noir", à protéger et mettre en valeur la communauté noire. Plusieurs artistes, dont les Rolling Stones, David Guetta, Massive Attack et Quincy Jones ont également rejoint le mouvement. "C'est difficile de trouver les mots, parce que j'ai fait face au racisme toute ma vie", a tweeté le producteur et musicien Quincy Jones. "Cela dit, il refait surface et, bon sang, il est temps de s'y attaquer une bonne fois pour toutes".

"Ce n'est pas une initiative de 24 heures", ont annoncé les deux femmes à l'origine du mouvement sur leur site dédié. "Nous allons mener ce combat à long terme. Un plan d'action sera annoncé."

Depuis le début des manifestations qui ont suivi la mort de George Floyd, plusieurs artistes ont publiquement pris position contre les violences policières visant les Noirs aux Etats-Unis, dont Beyoncé ou Rihanna.

## La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable  
de représenter une espèce  
d'emprisonnement par une  
autre que de représenter n'importe quelle  
chose qui existe réellement par quelque  
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Ainsi, tout se passait vraiment avec le maximum de rapidité et le minimum de risques. Et sans doute, au début du moins, il est évident que le sentiment naturel des familles s'en trouvait froissé. Mais, en temps de peste, ce sont là des considérations dont il n'est pas possible de tenir compte : on avait tout sacrifié à l'efficacité. Du reste, si, au début, le moral de la population avait souffert de ces pratiques, car le désir d'être enterré décemment est plus répandu qu'on ne le croit, un peu plus tard, par bonheur, le problème du ravitaillement devint délicat et l'intérêt des habitants fut dérivé vers des préoccupations plus immédiates. Absorbés par les queues à faire, les démarches à accomplir et les formalités à remplir s'ils voulaient manger, les gens n'eurent pas le temps de songer à la façon dont on mourait autour d'eux et dont ils mourraient un jour. Ainsi, ces difficultés matérielles qui devaient être un mal se révélèrent un bienfait par la suite. Et tout aurait été pour le mieux, si l'épidémie ne s'était pas étendue, comme on l'a déjà vu.

Car les cercueils se firent alors plus rares, la toile manqua pour les lincoils et la place au cimetière. Il fallut aviser. Le plus simple, et toujours pour des raisons d'efficacité, parut de grouper les cérémonies et, lorsque la chose était nécessaire, de multiplier les voyages entre l'hôpital et le cimetière. Ainsi, en ce qui concerne le service de Rieux, l'hôpital disposait à ce moment de cinq cercueils. Une fois pleins, l'ambulance les chargeait. Au cimetière, les boîtes étaient vidées, les corps couleur de fer étaient chargés sur les brancards et attendaient dans un hangar, aménagé à cet effet. Les bières étaient arrosées d'une solution antiseptique, ramenées à l'hôpital, et l'opération recommençait autant de fois qu'il était nécessaire. L'organisation était donc très bonne et le préfet s'en montra satisfait. Il dit même à Rieux que cela valait mieux en fin de compte que les charrettes de morts conduites par des nègres, telles qu'on les retrouvait dans les chroniques des anciennes pestes.

— Oui, dit Rieux, c'est le même enterrement, mais nous, nous faisons des fiches. Le progrès est incontestable.

Malgré ces succès de l'administration, le caractère désagréable que revêtaient maintenant les formalités obligea la préfecture à écarter les parents de la cérémonie. On tolérait seulement qu'ils vinssent à la porte du cimetière et, encore, cela n'était pas officiel. Car, en ce qui concerne la dernière cérémonie, les choses avaient un peu changé. À l'extrémité du cimetière, dans un espace nu couvert de lentilles, on avait creusé deux immenses fosses. Il y avait la fosse des hommes et celle des femmes. De ce point de vue, l'administration respectait les convenances et ce n'est que bien plus tard que, par la force des choses, cette dernière pudeur disparut et qu'on enterra pêle-mêle, les uns sur les autres, hommes et femmes, sans souci de la décence. Heureusement, cette confusion ultime marqua seulement les derniers moments du fléau. Dans la période qui nous



occupe, la séparation des fosses existait et la préfecture y tenait beaucoup. Au fond de chacune d'elles, une grosse épaisseur de chaux vive fumait et bouillonnait. Sur les bords du trou, un monticule de la même chaux laissait ses bulles éclater à l'air libre. Quand les voyages de l'ambulance étaient terminés, on amenait les brancards en cortège, on laissait glisser au fond, à peu près les uns à côté des autres, les corps dénudés et légèrement tordus et, à ce moment, on les recouvrait de chaux vive, puis de terre, mais jusqu'à une certaine hauteur seulement, afin de ménager la place des hôtes à venir. Le lendemain, les parents étaient invités à signer sur un registre, ce qui marquait la différence qu'il peut y avoir entre les hommes et, par exemple, les chiens : le contrôle était toujours possible.

Pour toutes ces opérations, il fallait du personnel et l'on était toujours à la veille d'en manquer. Beaucoup de ces infirmiers et de ces fossoyeurs d'abord officiels, puis improvisés, moururent de la peste. Quelque précaution que l'on prit, la contagion se faisait un jour. Mais à y bien réfléchir, le plus étonnant fut qu'on ne manqua jamais d'hommes pour faire ce métier, pendant tout le temps de l'épidémie. La période critique se plaça peu avant que la peste eût atteint son sommet et les inquiétudes du docteur Rieux étaient alors fondées. Ni pour les cadres ni pour ce qu'il appelait les gros travaux, la main-d'œuvre n'était suffisante. Mais, à partir du moment où la peste se fut réellement emparée de toute la ville, alors son excès même entraîna des conséquences bien commodes, car elle désorganisa toute la vie économique et suscita ainsi un nombre considé-

nable de chômeurs. Dans la plupart des cas, ils ne fournissaient pas de recrutement pour les cadres, — mais quant aux basses œuvres, elles s'en trouvèrent facilitées. À partir de ce moment, en effet, on vit toujours la misère se montrer plus forte que la peur, d'autant que le travail était payé en proportion des risques. Les services sanitaires purent disposer d'une liste de solliciteurs et, dès qu'une vacance venait de se produire, on avisait les premiers de la liste qui, sauf si dans l'intervalle ils étaient entrés eux aussi en vacances, ne manquaient pas de se présenter. C'est ainsi que le préfet qui avait longtemps hésité à utiliser les condamnés, à temps ou à vie, pour ce genre de travail, put éviter d'en arriver à cette extrémité. Aussi longtemps qu'il y aurait des chômeurs, il était d'avis qu'on pouvait attendre.

Tant bien que mal, et jusqu'à la fin du mois d'août, nos concitoyens purent donc être conduits à leur dernière demeure sinon décemment, du moins dans un ordre suffisant pour que l'administration gardât la conscience qu'elle accomplissait son devoir. Mais il faut anticiper un peu sur la suite des événements pour rapporter les derniers procédés auxquels il fallut recourir. Sur le palier où la peste se maintint en effet à partir du mois d'août, l'accumulation des victimes surpassa de beaucoup les possibilités que pouvait offrir notre petit cimetière. On eut beau abattre des pans de mur, ouvrir aux morts une échappée sur les terrains environnants, il fallut bien vite trouver autre chose. On se décida d'abord à enterrer la nuit, ce qui, du coup, dispensa de prendre certains égards. On put entasser les corps de plus en plus

nombreux dans les ambulances. Et les quelques promeneurs attardés qui, contre toute règle, se trouvaient encore dans les quartiers extérieurs après le couvre-feu (ou ceux que leur métier y amenait) rencontraient parfois de longues ambulances blanches qui filaient à toute allure, faisant résonner de leur timbre sans éclat les rues creuses de la nuit. Hâtivement, les corps étaient jetés dans les fosses. Ils n'avaient pas fini de basculer que les pelletées de chaux s'écrasaient sur leurs visages et la terre les recouvrait de façon anonyme, dans des trous que l'on creusait de plus en plus profonds.

Un peu plus tard cependant, on fut obligé de chercher ailleurs et de prendre encore du large. Un arrêté préfectoral expulsa les occupants des concessions à perpétuité et l'on achemina vers le four crématoire tous les restes exhumés. Il fallut bientôt conduire les morts de la peste eux-mêmes à la crémation. Mais on dut utiliser alors l'ancien four d'incinération qui se trouvait à l'est de la ville, à l'extérieur des portes. On reporta plus loin le piquet de garde et un employé de la mairie facilita beaucoup la tâche des autorités en conseillant d'utiliser les tramways qui, autrefois, desservaient la corniche maritime, et qui se trouvaient sans emploi. À cet effet, on aménagea l'intérieur des baladeuses et des motrices en enlevant les sièges, et on détourna la voie à hauteur du four, qui devint ainsi une tête de ligne.

Et pendant toute la fin de l'été, comme au milieu des pluies de l'automne, on put voir le long de la corniche, au cœur de chaque nuit, passer d'étranges convois de tramways sans voyageurs, brinquebalant au-dessus de la mer. Les habitants avaient fini par savoir ce qu'il en était. Et malgré les patrouilles qui interdisaient l'accès de la corniche, des groupes parvenaient à se glisser bien souvent dans les rochers qui surplombent les vagues et à lancer des fleurs dans les baladeuses, au passage des tramways. On entendait alors les véhicules cahoter encore dans la nuit d'été, avec leur chargement de fleurs et de morts. Vers le matin, en tout cas, les premiers jours, une vapeur épaisse et nauséabonde planait sur les quartiers orientaux de la ville. De l'avis de tous les médecins, ces exhalaisons, quoique désagréables, ne pouvaient nuire à personne. Mais les habitants de ces quartiers menacèrent aussitôt de le désert, persuadés que la peste s'abattait ainsi sur eux du haut du ciel, si bien qu'on fut obligé de détourner les fumées par un système de canalisations compliquées et les habitants se calmèrent. Les jours de grand vent seulement, une vague odeur venue de l'est leur rappelait qu'ils étaient installés dans un nouvel ordre, et que les flammes de la peste dévorait leur tribut chaque soir.

Ce furent là les conséquences extrêmes de l'épidémie. Mais il est heureux qu'elle ne se soit point accrue par la suite, car on peut penser que l'ingéniosité de nos bureaux, les dispositions de la préfecture et même la capacité d'absorption du four eussent peut-être été dépassées. Rieux savait qu'on avait prévu alors des solutions désespérées, comme le rejet des cadavres à la mer, et il imaginait aisément leur écume monstrueuse sur l'eau bleue. Il savait aussi que si les statistiques continuaient à monter, aucune organisation, si excellente fût-elle, n'y résisterait, que les hommes viendraient mourir dans l'entassement, pourrir dans la rue, malgré la préfecture, et que la ville verrait, sur les places publiques, les mourants s'accrocher aux vivants avec un mélange de haine légitime et de stupide espérance.

(A suivre)





# La CAF décidée à sauver la saison 2020 des compétitions interclubs

*Un document révélant des dates pour la tenue du dernier carré de la Ligue des champions*



La Confédération africaine de football (CAF) tient à boucler ses compétitions interclubs au titre de la saison sportive 2020. Un document de travail révélé par le portail Africa Top Sport fait part de quelques dates devant coïncider avec la reprise des matches comptant pour les demi-finales de la Ligue des champions.

Ainsi, le document en question présente deux éventualités. La première consiste à ce que les demi-finales aller se déroulent les 31 juillet, 1er ou 2 août, pour que le retour puisse avoir lieu les 7, 8 ou 9 août. Dans ce cas de figure, la finale devrait

être disputée soit le 23, soit le 28 août.

Quant à la deuxième possibilité, la première manche du dernier carré pourrait être décalée jusqu'au 4, 5 ou 6 septembre, alors que les matches retour seraient prévus une semaine plus tard, c'est-à-dire les 11, 12 ou 13 dudit mois. Quant à la finale, elle sera programmée soit le 23 soit le 25 septembre.

A noter que les demi-finales de la Ligue des champions, suspendues en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, offrent deux confrontations maroco-égyptiennes, avec comme première affiche WAC-Al Ahly et comme deuxième Raja-Zamalek.

Il y a lieu de signaler que le document de travail soumis à la CAF pour examen comporte aussi le projet du mode de déroulement de la C1, édition 2020-2021, ainsi que des propositions concernant la tenue des matches des demi-finales de la Coupe de la Confédération. Tour qui sera marqué par le choc cent pour cent marocain entre le Hassania d'Agadir et la Renaissance de Berkane, au moment où le deuxième match opposera la formation égyptienne de Pyramids à son homologue guinéenne de Horoya Conakry.

A rappeler que la semaine dernière, le président de la Commission médicale de la

CAF, Prince Bambo, avait fait une déclaration allant dans le sens de l'annulation du tour des demi-finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Pour lui, la décision d'annulation est dictée par le fait « de préserver les joueurs des risques d'infection par le coronavirus ».

Prince Bambo n'a fait donc qu'appuyer les propos qu'avait tenus le président de la CAF, Ahmad Ahmad, lors d'un entretien accordé à la radio allemande DW, déclarant que « la priorité c'est la santé », avant de marteler que « nous ne pouvons pas envoyer nos jeunes à l'abattoir ».

**Mohamed Bouarab**

## Cinquante ans après la mort de son créateur, McLaren traverse une passe difficile

Cinquante ans après la mort de son fondateur Bruce McLaren, la marque éponyme, devenue l'une des plus fameuses de la compétition automobile, traverse une passe difficile en raison de la pandémie de coronavirus.

Le 2 juin 1970 sur le circuit de Goodwood (Grande-Bretagne), le pilote néo-zélandais perdait le contrôle de son monstre "CanAm" qui se désintégraît contre une cabine de commissaires désaffectée.

A 32 ans, disparaissait celui qui, passé de simple mécanicien arrivé sans le sou de son pays natal à l'un des pilotes les plus talentueux de son époque, est aussi le fondateur d'une écurie aujourd'hui la plus titrée en F1 derrière Ferrari.

Mardi, pour commémorer le cinquante-naire de sa disparition, sa fille Amanda, née en 1965, a inauguré une statue de son père au siège ultra-moderne de McLaren à Woking, dans la banlieue de Londres. Cinquante bougies ont été disposées autour d'une McLaren M8D, le modèle qu'il conduisait le jour de sa mort.

"Le 2 juin est chaque année un jour d'émotion pour nous et c'est particulièrement

vrai cette année. Savoir que Papa regarde McLaren d'en haut est très émouvant et il aurait été incroyablement fier des succès rencontrés sous son nom", a-t-elle déclaré.

Vainqueur de quatre Grands Prix de F1, le premier en 1959, le dernier en 1968 avec une voiture portant son nom, il gagne les 24 Heures du Mans en 1966 au volant d'une Ford, dans des conditions controversées récemment portées à l'écran dans le film à succès "Le Mans 66".

En Amérique du Nord, imbattables dans la série CanAm, aujourd'hui disparue, les McLaren remportent à trois reprises les 500 Miles d'Indianapolis, la première fois en 1974.

Car les associés de Bruce poursuivent l'aventure après sa mort. Avec succès, puisqu'en 1974 le Brésilien Emerson Fittipaldi devient champion du monde de F1 avec une McLaren avant un nouveau titre en 1976 avec le Britannique James Hunt.

Suivent des années difficiles qui débouchent sur l'arrivée d'un nouveau propriétaire, Ron Dennis. Il redresse la barre, remporte un nouveau titre en 1984 avec Niki Lauda puis toute une série avec Alain Prost et Ayrton Senna (1985, 1986, 1988,

1989, 1990 et 1991).

Une McLaren remporte aussi les 24 Heures du Mans en 1995, avant deux autres titres en F1 avec Mika Häkkinen (1998 et 1999).

C'est également en conduisant une monoplace de l'écurie britannique que Lewis Hamilton remporte sa première couronne mondiale en 2008.

Suit une longue période de vaches maigres, ponctuée par le départ de Ron Dennis et l'arrivée de l'Américain Zak Brown, qui ramène McLaren à la 4e place au championnat du monde des constructeurs en 2019.

"Aujourd'hui, à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de Bruce McLaren, nous nous souvenons de ce qu'il a créé. Bruce était un compétiteur, un innovateur et un chef et tous chez McLaren font de leur mieux chaque jour pour suivre son exemple", a souligné Zak Brown mardi.

Symbole de son attachement à l'héritage de la marque, il l'a aussi fait revenir cette année, pour la première fois depuis 1979, dans le championnat américain IndyCar pour lequel comptent les 500 Miles d'Indianapolis.

Mais la pandémie de coronavirus est venue contrecarrer ces plans. Outre les voitures de courses, McLaren fabrique aussi des voitures de sport de prestige, une voie dans laquelle s'était engagé Bruce McLaren peu avant sa mort.

Cette activité subit aujourd'hui de plein fouet le marasme du marché automobile mondial, alors que les recettes de l'écurie de F1 sont sérieusement amputées par l'annulation ou le report jusqu'à maintenant de toutes les épreuves du championnat du monde 2020.

Juste après l'annonce avec tambours et trompettes de l'arrivée du pilote australien Daniel Ricciardo en 2021, McLaren s'est vue contrainte de présenter un sévère plan d'économies s'accompagnant de la suppression de 1.200 emplois, soit un quart de ses effectifs, dont environ 70 en F1.

Dans ce contexte difficile, le nouvel abaissement la semaine dernière du plafond des dépenses des écuries à partir de l'an prochain va toutefois atténuer le choc, laissant à McLaren l'espoir de retrouver sa place aux côtés des autres grands noms du sport automobile que sont Ferrari et Mercedes.

# Bundesliga

## Les hommages des footballeurs à Floyd passibles de sanction

*Le président de la DFB soutient les joueurs*



La commission de discipline de la Fédération allemande de football (DFB) va devoir déterminer si les gestes en hommage à George Floyd sont passibles d'une sanction, a annoncé lundi la DFB, dont le président a dit comprendre les joueurs qui ont manifesté leur indignation ce week-end.

"La réglementation de l'International Football Association Board adoptée par la DFB pour la saison 2019-20 indique que l'équipement (des joueurs) ne doit avoir aucun slogan, message, aucune image à caractère politique, religieux ou personnel", a rappelé la DFB dans un communiqué.

"Pour toute infraction, un joueur ou une équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, la fédération nationale ou la Fifa. C'est donc à la commission de discipline de la DFB qu'il revient de se saisir de ces cas", a poursuivi la fédération allemande.

C'est cette entité qui devra "dans les

prochains jours" statuer sur les cas des joueurs de Schalke 04, Weston McKennie, et de Dortmund Jadon Sancho et Achraf Hakimi qui ont témoigné de leur indignation après la mort de George Floyd lors de son arrestation aux Etats-Unis en portant un brassard pour le premier et en dévoilant des messages sur des t-shirts pour les deux autres.

En revanche, l'attaquant français de Mönchengladbach Marcus Thuram qui avait posé un genou à terre après un but et repris ainsi un geste popularisé par le joueur de football américain Colin Kaepernick pour dénoncer les violences policières contre la population noire aux Etats-Unis, n'est pas concerné par cette procédure.

"Après son premier but (lors de la victoire de Gladbach face à l'Union Berlin dimanche), il a posé son genou gauche à terre en regardant le sol, un geste ouvert à interprétation mais qui n'est pas contre

le règlement", a précisé la DFB.

La Fédération allemande a toutefois laissé entendre que les trois joueurs devraient échapper à une sanction.

"Il est intolérable que des gens soient discriminés à cause de la couleur de leur peau, cela me désole lorsqu'ils meurent à cause de cela. Les victimes du racisme ont besoin de notre solidarité à tous", a indi-

qué le président de la DFB, cité dans le communiqué.

"J'ai le plus grand respect pour les joueurs qui prennent position et affichent leur solidarité, nous avons des joueurs responsables comme eux et je suis fier d'eux. D'un point de vue moral, je comprends complètement ce qu'ils ont fait ce week-end", a-t-il souligné.

### La Fifa en appelle au bon sens

Face aux gestes de certains footballeurs en hommage à George Floyd, théoriquement passibles de sanctions, la Fifa a appelé mardi les organisateurs de compétitions à faire preuve de "bon sens" et à tenir compte du "contexte", au lendemain de l'annonce d'une enquête en Bundesliga.

La Fifa "comprend parfaitement la profondeur des sentiments et des préoccupations exprimés par de nombreux footballeurs à la lumière des circonstances tragiques de l'affaire George Floyd", mort lors de son interpellation aux Etats-Unis par la police, écrit l'instance internationale dans un communiqué.

La Fifa qui, "de façon répétée, a exprimé son opposition à toute forme de racisme et de discrimination" rappelle que l'application des lois du jeu approuvées par l'IFAB "est laissée aux organisateurs des compétitions, qui doivent faire preuve de bon sens et prendre en considération le contexte entourant les événements".

## Arrêt de la L1 : Une décision "brutale" du gouvernement, dénoncent des clubs



"On a été mis devant le fait accompli": plusieurs dirigeants de clubs de Ligue 1 se sont interrogés lundi quant à l'arrêt définitif de la saison de football, un choix qu'ils jugent "assez brutal" et désormais irréversible, et dont ils attribuent la res-

ponsabilité au gouvernement.

"Sur quelle base le gouvernement a-t-il pris cette décision?", s'est demandé le président de Lille Gérard Lopez lors d'une conférence de presse téléphonique de Première Ligue, syndicat regroupant la majorité des présidents de Ligue 1.

Accompagné de Bernard Caïazzo (Saint-Etienne) et Waldemar Kita (Nantes), Lopez a dénoncé le manque de "concertation" ayant précédé l'annonce par le Premier ministre Edouard Philippe le 28 avril selon qui "la saison des sports professionnels, notamment de football, ne pourra pas reprendre". Deux jours plus tard, la Ligue de football professionnel actait la fin de la saison 2019-2020, décision contestée depuis lors par Jean-Michel Aulas, président de Lyon.

"On n'a pas la responsabilité (de l'arrêt de la saison), celui qui l'a c'est le Premier ministre et le gouvernement. Il a des informations que nous n'avions pas", a insisté Bernard Caïazzo, le président du syndicat Première Ligue. "On peut se demander si le gouvernement n'a pas décidé trop vite. Y a-t-il eu concertation avec les clubs? Non. Y a-t-il eu concertation avec les autres pays?"

"Début avril, on était les seuls sur les cinq grands championnats à faire la proposition de reprendre le championnat. On était en avance et on s'est foutu de (nous). On était la locomotive et les autres pays nous ont suivis plus tard... Mais malheureusement, nous, on est restés sur place", a regretté Waldemar Kita alors que les championnats allemand, italien, espagnol et anglais ont tous

enclenché la reprise.

L'annonce gouvernementale a été "assez brutale", a-t-il ajouté, Gérard Lopez estimant de son côté que "c'est arrivé du jour au lendemain" et que le foot français a été "mis devant le fait accompli".

"On n'arrête pas de dire qu'on essaie de rattraper notre retard sur les quatre grands championnats et là on donne le bâton pour se faire taper à un moment stratégique", s'est indigné le dirigeant lillois. "On se retrouve seuls (...) Peut-être qu'en France, on ne met pas le foot au même niveau que dans d'autres pays..."

Peut-on, dans ce cas, faire machine arrière et terminer la saison, comme l'espère Aulas? "Aujourd'hui, pour des questions organisationnelles, c'est trop dur (...) on sait que pour reprendre, les joueurs auraient besoin de deux mois de préparation", a constaté Kita, soulignant aussi que de nombreux joueurs sont à l'étranger.

"Des diffuseurs, nous n'en avons plus", a également souligné Caïazzo, alors que Canal+ et beIN Sports ont rompu leur contrat de diffusion des championnats. "Cela nécessiterait une mobilisation générale sans aucun soutien financier (...) On ne peut pas faire machine avant, puis machine arrière".



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DÉLICAT	SALLÉ QUAND IL EST BON	VIEUX COIFFEUR ARTICLE	BATTENT LE PAVÉ	VANITEUX	ACTEURS	CUBE RÈGLE PLATE	ENTRAÎNÉES
ACCIDENT					ENLEVER		
ROSE POUR ÉROS						UNION DES CORPS	
PARTIE D'UN DOIGT		SAVOIR-FAIRE			SÉRAPHIN	LETTRES DE SAPE HIC	
				VÈNERE FRIPON			
DOUCER-EUX EN ELNE		BRANLÉE GÈNE					
			CIGARETTE			FORME D'ÊTRE SORTIE	
FLANCHE EN VENTE CORDONNIER			UN ALLEMAND	CRACK EN ROUGE			ACCROCHAGE
PERSONNAGE DE MARQUE					NAZI FLAIRE		PETITE ÎLE
						FIN DE CITATION	
RECTIFIÉS CAPITALE DE L'UKRAÏNE		PIGE FIN D'ANNÉE		AUTORITÉ POSSESSIF			
			BILLOT			MONSIEUR ET MADAME	
FEMME CHARMANTE			CONTRE			PRONOM PERSONNEL	

Solution mots flechés d'hier

MOLIVE-MENT	CONTRE-COUP	CHASSEUR	OISEAU ROYAL	BALAPE	V	PRONOM PERSONNEL	BOURLINGUEUR	CITRON	POIGNANTE	B	NON RUSSE
ORGANISATION	EN PÉRIL	ERIE	SONGEE QUARTIER DE REIMS	REVE	EN JUIN	UI					
APOGÉE			IMMOBILE	ETALE							
EOLIENNE			ANNONCE UNE SÛTE LIÉS	ET							
OR			MARZOUL	EN RÉMISSION	CLOS	ULTRA VIOLET	UV	RÈGLE PLATE			
GRAND ARBRE EN TROP	ASSEMBLE	BRIN DE PAILLE	FÊTU	TRANCHE	NET						
SURNUMÉRAIRE											
POSSESSIF	S	QUARTIER DE CAEN	EN PRIVÉ	VAGUE	R	NAZI	SS	ENJOUÉS			
ZIGZAGUE AMAS	S	L	L	OMÉ	PANIER À FOND PLAT	ARGENT GRISON	A	G			
P	I	L	ÉTAT SOUDDANISTE	N	I	R	V	ANA			
EN BOIS AGACÉE	O	I	ACIDE NUCLÉIQUE EN AVAL	A	D	N	A	N	T	I	
ÉNERVÉE				TOUT CONTRE		VENUES AU MONDE					

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelalali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdellkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**o.j.d. MAROC**

2017  
www.ojd.ma

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3						■				■
4				■				■		
5							■			
6			■		■					■
7										
8		■								■
9					■					
10				■						

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Choqué
- 2- Port de France – Conjoncture
- 3- Diapré – Idéal américain
- 4- Niais – Pillage – Conifère
- 5- Pierres tombales – Classement
- 6- Fin de forme – Se rendra
- 7- A-propos
- 8- Très léger
- 9- Eclater – Palmier à huile
- 10- Première épouse – Introduit

**VERTICALEMENT**

- 1- Qui se reproduit par segmentation
- 2- Va avec le bâton – Injection
- 3- Couché – Recherché
- 4- Avant Elghiouane – Bouchée
- 5- Intervalle musical – Iridium
- 6- Champion – Propre au baudet
- 7- Vieille langue – Vrais
- 8- Au pied ! – Seule une peau peut l'être
- 9- Souiller – Infinifif
- 10- En les - Subtilité

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	O	U	R	M	I	L	I	O	N
2	A	D	R	O	I	T	E	■	B	U
3	N	E	■	U	S	E	■	A	V	E
4	A	U	B	E	■	R	E	L	I	E
5	T	R	E	S	S	A	U	T	E	■
6	I	■	S	■	U	T	■	I	R	A
7	Q	U	A	N	T	I	T	E	■	M
8	U	■	C	O	U	V	E	R	T	E
9	E	P	E	I	R	E	■	E	O	N
10	S	U	■	R	E	S	I	S	T	E

## Grilles de sudoku

*Facile*

	8		2	6			3	
9						2		8
		2		5	3		1	
	9	6			8			5
	4	8		2		1	7	
2			6			3	8	
	3		5	1		6		
1		9						3
	6			9	2		4	

*Moyen*

			2	3	7			
					8			1
	2	4	1	9				6
7		6						4
	5			8				2
1						9		3
	4			2	9	6	7	
9			8					
			4	7	3			

*Difficile*

9			6	7				
	1	3				4	5	
1	4			8		5		
7				6				4
		2		4			8	9
	9	4				1	3	
				9	3			6

*Expert*

			2	6		3		
		8						1
1			4		8			7
		9						5
	6			4				2
3							4	
	8		6		3			2
9						7		
		7		2	4			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

*Facile*

8	1	4	6	9	5	3	2	7
9	7	5	2	1	3	8	6	4
2	6	3	4	7	8	9	1	5
3	4	2	9	5	7	6	8	1
6	9	1	8	3	4	7	5	2
5	8	7	1	6	2	4	3	9
4	3	6	5	2	9	1	7	8
1	5	8	7	4	6	2	9	3
7	2	9	3	8	1	5	4	6

*Moyen*

6	9	1	4	3	8	2	5	7
8	5	2	7	1	9	3	6	4
7	3	4	6	2	5	1	9	8
4	1	6	9	7	3	8	2	5
9	2	8	5	4	1	6	7	3
5	7	3	2	8	6	4	1	9
1	6	9	8	5	4	7	3	2
2	8	5	3	6	7	9	4	1
3	4	7	1	9	2	5	8	6


*Difficile*

3	1	7	9	6	2	8	4	5
5	2	4	7	3	8	6	1	9
9	6	8	5	4	1	3	2	7
1	7	5	2	8	9	4	3	6
2	4	3	6	7	5	1	9	8
8	9	6	3	1	4	5	7	2
7	3	2	1	5	6	9	8	4
6	8	1	4	9	7	2	5	3
4	5	9	8	2	3	7	6	1


*Expert*

8	4	3	2	1	5	9	6	7
9	7	2	8	4	6	1	3	5
5	6	1	9	7	3	4	8	2
1	2	9	3	8	7	6	5	4
6	3	7	5	9	4	8	2	1
4	8	5	1	6	2	3	7	9
2	9	8	6	5	1	7	4	3
7	5	6	4	3	9	2	1	8
3	1	4	7	2	8	5	9	6





المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة سوس ماسة  
المديرية الإقليمية بتارودانت



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة سوس ماسة  
المديرية الإقليمية بتارودانت

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2020/EXP

Le 26/06/2020 A 15H00, il sera procédé à la salle des réunions de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 09/2020/EXP, ayant pour objet :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DU SEIGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE ET DES LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROUDANT	11 000,00 Dhs (Onze Mille Dhs)	760 039.50 Dhs (Sept Cent Soixante Mille trente-neuf Dirhams et 50 Cts )
2	PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DE 12 LYCEES COLLEGLIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROUDANT	15 000,00 Dhs (Quinze Mille Dhs)	1 036 417.50Dhs (Un Millions trente-six Mille quatre cent dix-sept Dirhams et 50 Cts)
3	PRESTATIONS DE GARDIENNAGE de 13 LYCEES COLLEGLIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROUDANT	14 000,00 Dhs (Quatorze Mille Dhs)	967 323.00Dhs (Neuf Cent soixante-sept Mille trois cent vingt-trois Dirhams et 00 Cts)


Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :


- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Taroudant ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit transmettre leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation.

N° 4163/PA



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة سوس ماسة  
المديرية الإقليمية بتارودانت



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة سوس ماسة  
المديرية الإقليمية بتارودانت

### APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

AOO N°	Objets	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS	Observation
06/2020/AREF-DT	L'acquisition du mobilier d'internat destiné aux établissements d'enseignement relevant de l'AREF- DT à Errachidia	20 000.00 Vingt mille dirhams.	25/06/2020 à 10h00	1 696 800,00 UN Million six Cent quatre-vingt-seize Mille huit Cents Dirhams.	Les échantillons seront remis au bureau des marchés de l'AREF DT au plus tard le 24/06/2020 à 16h30
07/2020/AREF-DT	L'acquisition du matériel d'internat destiné aux établissements d'enseignement relevant de l'AREF de la région Draa-Tafilalet à Errachidia	20 000.00 Vingt mille dirhams.	25/06/2020 à 11h00	1 350 578,40 UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX-HUIT DIRHAMS QUARANTE CENTIMES	


Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :


- ✓ Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les déposés, contre récépissé, au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04-09-2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4165/PA



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة سوس ماسة  
المديرية الإقليمية بتارودانت



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة سوس ماسة  
المديرية الإقليمية بتارودانت

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2020/EXP

Le 26/06/2020 A 16H00 , il sera procédé à la salle des réunions de la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 10/2020/EXP, ayant pour objet :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES INTERNATS ET DES SALLES DES LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROUDANT.	17 000,00 Dhs (Dix-sept Mille Dhs)	1 181 210.16Dhs (Un million cent quatre-vingt et un Mille deux cent dix Dirhams et 16 Cts)
2	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DU SEIGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE , DES SALLES DES ECOLES PRIMAIRES ET DES SALLES DES LYCEES COLLEGLIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROUDANT.	10 000,00 Dhs (Dix Mille Dhs)	713 615.76Dhs (Sept cent treize Millesix cent quinze Dirhams et 76 Cts)
3	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES INTERNATS ET DES CANTINES DES LYCEES COLLEGLIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A TAROUDANT.	11 000,00 Dhs (Onze Mille Dhs)	787 459.92Dhs (SeptCent quatre-vingt-sept Mille quatre cent cinquante-neufDirhams et 92 Cts)


Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Sous Massa à Taroudant ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit transmettre leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9du règlement de la consultation.

N° 4164/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

### APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° : 1/2020

Le 30/6/2020 à 10h du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale Moulay yacoub relevant du Ministère de la Culture de La Jeunesse et des Sports secteur de La Jeunesse et des Sports, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

N°	OBJET	CAUTION PROVISOIRE	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC)	CERTIFICATS DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION
1/2020	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) TERRAINS DE PROXIMITE OMNISPORT AUX COMMUNES TERRITORIALES AIN KANSARA – LOUDAYNE - AIN BOUALI	40 000 (quarante mille DH)	2 280 000 DH (Deux million deux cent quatre vingt mille dh)	Secteur : A Qualification : A2 Classe : 4

Le prix d'acquisition des plans est fixé à : 15,00 Dhs (quinze dirhams) pour le Mètre linéaire. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des affaires générales au siège de la direction préfectorale Moulay yacoub relevant du Ministère de la Culture de La Jeunesse et des Sports secteur de La Jeunesse et des Sports, comme il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le dossier d'appel d'offres peut être aussi envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2-12-349 Jourmada 1 1434) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité, Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des Affaires Administratives de la direction provinciale Moulay yacoub relevant du Ministère de la Culture de La Jeunesse et des Sports secteur de La Jeunesse et des Sports, Soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté de Monsieur le ministre de l'économie et de finance N° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 4166/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'EQUIPEMENT,  
 DU TRANSPORT,  
 DE LA LOGISTIQUE ET  
 DE L'EAU  
 DIRECTION GENERALE  
 DE LA METEOROLOGIE  
 DIRECTION  
 REGIONALE  
 METEOROLOGIQUE  
 DU CENTRE OUEST  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT  
 N°1/2020/DRMCO/BG  
 Cet appel d'offre est  
 réservé aux Petites et  
 Moyennes Entreprises  
 Le 30/06/2020 à 10  
 heures il sera procédé,  
 dans les bureaux de la Di-  
 rection Régionale Météo-  
 rologique du Centre  
 Ouestà CASABLANCA,  
 Angle Boulevard Sidi Ab-  
 derrahmane et Moulay  
 Ali chrif cité de l'air B.P  
 20030 Hay Salam CIL  
 HAY HASSANI à Casa-  
 blanca, à l'ouverture des  
 plis relatif à l'appel d'of-  
 fres sur offres de prix  
 N°1/2020/DRMCO/BG,  
 Relatif à l'achat de radio-

sondes et ballons sondes  
 pour la Direction Régio-  
 nale Météorologique du  
 Centre-Ouest (Préfecture  
 d'arrondissement Hay  
 Hassani).  
 Le dossier d'appel d'offres  
 peut être retiré aux bu-  
 reaux de la Direction Ré-  
 gionale Météorologique  
 du Centre Ouest à CASA-  
 BLANCA, il peut égale-  
 ment être téléchargé à  
 partir du portail des  
 marchés publics (www.  
 marchespublics.gov.ma).  
 - Le cautionnement provi-  
 soire est fixé à la somme  
 de : 20000,00 DHS (Vingt  
 Mille Dirhams).  
 - L'estimation des coûts  
 des prestations établie par  
 le maître d'ouvrage est  
 fixée à la somme de :  
 847.440,00 DHS (Huit cent  
 quarante-sept mille quatre  
 cent quarante Dirhams et  
 zéro Centimes TTC)  
 Le contenu, la présentat-  
 ion ainsi que le dépôt des  
 dossiers des concurrents  
 doivent être conformes  
 aux dispositions des arti-  
 cles 27,29 et 31 du décret

n°2.12.349 relatif aux mar-  
 chés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récé-  
 pissé leurs plis dans les  
 bureaux de la Direction  
 Régionale Météorologique  
 du Centre Ouestà CASA-  
 BLANCA, Angle Boule-  
 vard Sidi Abderrahman et  
 Moulay Ali chrif cité de  
 l'air B.P 20030 Hay Salam  
 CIL HAY HASSANIà Ca-  
 sablanca.  
 - Soit les envoyer par cour-  
 rier recommandé avec ac-  
 cusé de réception au  
 bureau précité;  
 - Soit les remettre au pré-  
 sident de la commission  
 d'appel d'offres au début  
 de la séance et avant l'ou-  
 verture des plis.  
 - Soit transmettre, par  
 voie électronique conformé-  
 ment aux dispositions  
 de l'arrêté du ministre de  
 l'économie et des finances  
 N° 20-14 du 08Kaada 1435  
 (04Septembre 2014) relatif  
 à la dématérialisation des  
 procédures de passation  
 des marchés publics.  
 Les prospectus et notices

exigés par le dossier d'ap-  
 pel d'offres doivent être  
 déposés dans les bureaux  
 de service des affaires ad-

ministratives et finan-  
 cières avant le 29/06/  
 2020 à 10h.  
 Les pièces justificatives à

fournir, sont celles pré-  
 vues par l'article 9 du ré-  
 glement de consultation.  
 N° 4167/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 REGION MARRAKECH - SAFI  
 PROVINCE DE SAFI  
 CERCLE DE IFRANE  
 KABAT SOUK AYIR  
 COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

**AVIS RECTIFICATIF  
 DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
 N° : 01 / 2020

Le président du conseil communal d'Ayir porte à la connaissance des intéressées que l'appel d'offres ouvert n° 01/2020 du mardi 23 Juin 2020 à 10 H 00 relatif à : **1 a construction des pistes a la commune Ayir : (Travaux de dallage des pistes au centre Kasbat Ayir et douar Lakrimate-Laakarta)-province de Safi et publie aux journaux :**

- Liberation n° 9022 du 23-05-2020
- Al itihad ichtiraki n° 12.549 du 26-05-2020
- 

**Que pour les entreprises installées au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre la classe Minimale et au moins une qualification suivante :

Secteur	Classe	Qualification Exigée
B Travaux routiers et voiries urbaines	5	B10 : Chaussée en Béton

**Pour les entreprises non installés au Maroc**

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.  
 La date d'ouverture des plis reste inchangé.

N° 4168/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الثقافة  
 والشباب والرياضة  
 قطاع الثقافة  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
 Département de la Culture  
 Direction Régionale Sous-Massa  
 المديرية الجهوية لثقافة مكناس

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N° 03/DRC.SM/2020**

Le Directeur Régional de la Culture à Souss Massa porte à la connaissance du public que la date de l'appel d'offres n°03/2020 relatif à **Sécurité, Gardiennage et surveillance des sites archéologiques et historiques relevant de la direction régionale de la Culture à Souss Massa** prévue pour le **09 juin 2020** à 10h à été reportée pour le **16 juin 2020** à 10h.

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de: **Un Million Trois Cent Soixante Neuf Mille Quatre Cent Soixante Huit Dirhams et trente deux Centimes (1 369 468,32 DH T.T.C)**

Le reste sans changement.

N° 4170/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,  
 DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE  
 SERVICE PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT  
 DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 DE RHAMNA  
**AVIS RECTIFICATIF  
 DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°23/2020**  
 Le Chef de service de l'Equipement du Transport de la Logistique et de L'eau de Rhamna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°23/2020 sous l'objet :  
**Travaux de construction de la RP2109 du Pk 0+000 au Pk 35+000**  
**Lot 1 : Travaux des terrassements et des ouvrages hydrauliques**  
**-Province de Rhamna-**  
**A été rectifié, il devient :**  
**\* Au niveau de l'avis d'appel d'offre en Français :**  
 -Une visite des lieux est prévue le 11 juin 2020 au lieux du 17 juin 2020 à 10 heure .  
 N° 4171/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'IFRANE  
 CONSEIL PROVINCIAL IFRANE  
 SERVICE DES MARCHES

**AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N°16/2020/BP**

Le 26/06/2020 à 11 h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **PROGRAMME MISE A NIVEAU DE LA VILLE D'IFRANE « TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE RELIANT BOULEVARD MOHAMED VI AU BOULEVARD MOHAMED V » A LA VILLE D'IFRANE LOT AMENAGEMENT DE LA VOIRIE EN ENROBE BBME A BITUME MODIFIE « PROVINCE D'IFRANE ».**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DAFP du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Deux Cent Cinquante Mille DHS (250 000,00 Dhs).**

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Dix Million Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Quarante Sept DHS,50 Cts (10 497 047,50 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DAFP du Conseil Provincial d'Ifrane
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**« Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original des certificats de qualification :**

Secteur	Classe	Qualification
B	2	B6

**Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. »**

N° 4169/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'ESSAOUIRA  
PACHALIK  
DE TAMANAR  
COMMUNE  
DE TAMANAR  
DIRECTION  
DES SERVICES  
BUREAU DES ETUDES  
ET MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 03/2020/CT

Le Mardi 30/06/2020 à 10H30, Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Tamanar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Aménagement du souk hebdomadaire ( 1ère tranche). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du président de la Commune de Tamanar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics

www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 16 000 ,00 DH (Seize mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 939.068,40 dhs (Neuf cent trente neuf mille soixante huit dhs, quarante centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Commune de Tamanar.  
- Soit les remettre au Président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marchés publics www.marchespublics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 4172/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°  
:09/2020/C.A.S/PAZ  
Le 30 Juin 2020 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Re-

construction de Dar Talib et aménagement de Dar Taliba à la Commune Azilal, Province d'Azilal Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma  
Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt deux mille dirhams, 00 Cts (22.000,00 DH).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent quatre vingt douze mille neuf cent quatre vingt dirhams, 00 cts (892.980,00 DH).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;  
- Soit déposer contre récé-

pissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 4174/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
PACHALIK DE TAMANAR  
COMMUNE TAMANAR  
AVIS D'ANNULATION  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 02/2020  
Le Président de la Commune Tamanar informe le public que l'avis d'appel d'offres ouvert N°02/2020 relatif à l'aménagement du souk hebdomadaire, publié au journal Libération N° 9025 du 27/05/2020 page 22 (4019/PA), est annulé pour motif de vice de procédure.  
N° 4173/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 11/2020/I.N.D.H/PAZ

Le 01 Juillet 2020 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Travaux de construction d'un centre pour les personnes en situation d'Handicape à la C.T d'Azilal, Province d'Azilal**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante huit mille dirhams, 00 Cts (58.000,00DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions neuf cent dix huit mille cent quarante deux dirhams, 00 Cts (2.918.142,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A.2	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4175/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 12/2020/I.N.D.H/PAZ

Le 01 Juillet 2020 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Travaux de construction d'un centre de la femme en situation de précarité à la C.T d'Azilal, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante deux mille dirhams (52.000,00 DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions cent cinq mille cent soixante douze dirhams, 00 Cts (2.105.172,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A.2	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 4176/PA

ROYAUME  
DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

N° :  
10/2020/I.N.D.H/PAZ  
Le 30 Juin 2020 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Travaux de construction d'un centre pour les personnes sans domicile fixe à la C.T d'Azilal, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente-quatre mille dirhams, 00 Cts (34 000,00DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million six cent quatre vingt dix sept mille neuf cent vingt deux dirhams, 00 Cts (1.697.922,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
  - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Les pièces justificatives à fournir sont celles pré-

vues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4177/PA

ROYAUME DU  
MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'AZILAL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

N° :  
15/2020/INDH/PAZ  
Le 02 Juillet 2020 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants : Aménagement de 08 unités préscolaires au niveau des communes territoriales : Tabant, Ait bouaouli ,Ouaouizerth ,Tanant, Tifni, Ait Oumdis et Tidili Fetouaka relevant de la Province d'Azilal .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du budget et marché au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams, 00 Cts (10.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent trois mille vingt quatre dirhams, 00 Cts (303.024,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marché au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au

Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N/B : Cet appel d'offres ouvert est réservé à la petite et moyenne entreprise

N° 4178/PA

ROYAUME DU  
MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

N° :  
16/2020/C.A.S/PAZ  
Le 02 Juillet 2020 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Travaux d'extension des lycées collégiaux à la Province d'Azilal :

- Lot1 : Travaux d'extension du lycée collégiale d'Ait M'hamed, Province d'Azilal.
- Lot2 : Travaux d'extension du lycée collégiale d'Ait Bouaoulli, Province d'Azilal.
- Lot3 : Travaux d'extension du lycée collégiale Sidi boukhelf, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du budget et marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n°1 : Vingt-quatre mille dirhams, 00 Cts (24.000,00 DH).
- Lot n°2 : Vingt-deux mille dirhams, 00 Cts (22.000,00 DH).
- Lot n°3 : Vingt-quatre mille dirhams, 00 Cts (24.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Lot n°1 : Un million cent cinquante-deux mille dirhams, 00 Cts (1.152.000,00 DH).

Lot n°2 : sept cent quatre-vingt-douze mille

dirhams, 00 Cts (792.000,00 DH).

Lot n°3 : Un million cent soixante-quatre mille dirhams, 00 Cts (1.164.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N/B : Cet appel d'offres ouvert est réservé à la petite et moyenne entreprise

N° 4179/PA

ROYAUME DU  
MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

N° :  
17/2020/C.A.S/PAZ  
Le 03 Juillet 2020 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

Construction des salles de classes à la Province d'Azilal :

- Lot1 : Construction des salles de classe à la commune Tabant, Province d'Azilal.
- Lot2 : Construction des salles de classe aux communes territoriales de Tamda Noumrcid, et Taguleft , Province d'Azilal.
- Lot3 : Construction des salles de classe aux communes territoriales d'Ait Tamlil, Ait Blal, et

Tifni, Province d'Azilal. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du budget et marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n°1 : Vingt-quatre mille dirhams, 00 Cts (24.000,00 DH).
- Lot n°2 : Douze mille dirhams, 00 Cts (12.000,00 DH).
- Lot n°3 : Quinze mille dirhams, 00 Cts (15.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n°1 : Neuf cent vingt-un mille six cent dirhams, 00 Cts (921.600,00 DH).
- Lot n°2 : Cinq cent soixante-quatre mille dirhams, 00 Cts (564.000,00 DH).
- Lot n°3 : Six cent un mille cinq cent soixante dirhams, 00 Cts (601.560,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N/B : Cet appel d'offres ouvert est réservé à la petite et moyenne entreprise

N° 4180/PA

ROYAUME DU  
MAROC  
MINISTÈRE DE  
L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'AZILAL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 18/2020/BG/PAZ  
Le 03 Juillet 2020 à 11 h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'aménagement et d'installation des logements administratifs au niveau de la Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams, 00 Cts (10.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent vingt dirhams, 00 Cts (494.820,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
  - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4181/PA